

Le budget Rhodes de 1934 est empreint d'optimisme

LE DÉFICIT NATIONAL A ÉTÉ RÉDUIT DE \$22.500.000 AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Amélioration générale dans les revenus nationaux, soulignée cet après-midi par l'honorable Edgar Rhodes, ministre des finances, en présentant son troisième budget.

L'année financière écoulee a été une année de rétablissement, dit-il.

La dette nette du Canada, le 31 mars, à la fin de l'exercice annuel, se chiffrait à \$2.731.696.000 contre \$2.599.089.000 à la même date l'année dernière.

Les dépenses ordinaires rognées à leur plus simple expression

L'HONORABLE E.-N. RHODES, ministre des finances, a révélé à la Chambre des Communes, cet après-midi, que le Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars, 1934, accusait un déficit de \$135.200.000, soit une amélioration de \$22.500.000 sur celui de l'année précédente. C'était le troisième discours du budget de M. Rhodes durant les années qu'il occupe le poste, et il a pu parler avec un ton plus encourageant que dans les deux occasions précédentes malgré l'augmentation substantielle de la dette nationale.

L'exercice financier qui vient juste de se terminer a été un rétablissement, déclare-t-il. Le rétablissement fut non-équivoque et d'une plus grande magnitude que plusieurs ne le croyaient possible. A l'appui de sa déclaration, il cita de nombreux chiffres. Le déficit des dépenses ordinaires fut de \$24.100.000 comparativement à \$46.600.000 l'an dernier, soit une amélioration de \$22.500.000.

Les dépenses totales sur les comptes ordinaires atteignent \$347.700.089.000 et les revenus ordinaires se chiffrent à \$323.600.000. Les dépenses totales sur les comptes ordinaires et autres déboursés spéciaux amènent le déficit à \$24.100.000. En comparant ce total aux pertes d'exploitation du réseau de chemins de fer de l'État, qui se chiffrent à \$58.900.000, le déficit net se totalise à \$157.200.000 comparativement à \$157.700.000 l'an dernier.

Le ministre fit part de l'intention du gouvernement d'effectuer les lois jugées nécessaires pour soulager le fardeau de la dette portée par les fermiers. Il expliqua pourquoi il serait impossible d'aller plus loin et d'appliquer ceci à toutes les formes de dettes et de frais d'intérêt.

DETTE NETTE DE \$2.731.696.000

La dette nette, le 31 mars, 1934, était placée à \$2.731.696.000 contre \$2.599.089.000 à la même date l'an dernier.

Le grand total de tous les revenus fut de \$324.013.000 comparativement à \$311.130.000 pour l'année précédente, tandis que les dépenses totales furent énumérées comme suit, les chiffres entre parenthèses étant ceux de l'an dernier :

Dépenses ordinaires, \$347.702.000 (\$349.811.000).
Dépenses spéciales, \$42.904.000 (\$43.365.000).
Prêts et avances, non-actifs, \$3.096.000 (\$67.900.000).
Déficit des chemins de fer nationaux du Canada, à l'exclusion des réseaux de l'Est, \$52.624.000 (\$53.423.000).
Déficit du Canadian National sur les lignes de l'Est, \$6.692.000 (\$8.717.000).
Grand total, \$459.228.000 (\$531.764.000).

LA CONFÉRENCE, LES REVENUS RENAISSANT

Le ministre sonna la note de l'optimisme au début de son discours. Cette année, pour la première fois depuis la dépression économique, dit-il, il est possible de faire une revue des opérations de l'année en termes d'amélioration des affaires, de renouveau de confiance et de l'expansion de revenus.

A l'appui, M. Rhodes cita une série de faits pour justifier son optimisme. En voici un résumé :

L'indice du bureau de la statistique sur le volume des affaires augmenta de 67,0 en février 1933 à 86,4 en février 1934, une amélioration de 29,0 pour cent.

Le montant des chèques honorés dans les banques à charte augmenta de 16 pour cent en 1933 sur celui de 1932 et de 23,4 pour cent durant les deux premiers mois de 1934 comparativement aux mêmes mois de 1933.

La production des usines hydroélectriques augmenta de 24,1 pour cent en février 1934 sur la même mois de 1933.

Les chargements de wagons durant les deux premières semaines de 1934 ont augmenté de 23,9 pour cent sur la période correspondante de 1933.

Un relevé fait dans un groupe de 79 compagnies importantes révèle que 64 accusent des profits nets de \$61.500.000 après avoir payé tous les frais comparativement à \$47.000.000 pour l'année précédente, tandis que les 15 autres ont diminué leurs déficits.

Durant la période de douze mois, se terminant le 31 mars, 1934, l'indice de l'emploi augmenta de 76,9 à 92,7, une augmentation de 20,5 pour cent.

Les rapports de 8.499 employeurs en mars démontrent une augmentation de 153.688 employés sur les listes de paye comparativement au même mois il y a un an. L'augmentation totale de l'emploi pour l'année est estimée à 250.000.

(suite à la 7e page)

Les fruits des conventions impériales de 1932

Le commerce entre le Canada et l'Empire s'est rapidement développé.

L'honorable Edgar Rhodes, ministre des Finances, a indiqué, par des chiffres, cet après-midi, dans son discours sur le budget, l'augmentation commerciale qui a suivi la signature des conventions impériales d'Ottawa de 1932. Voici le tableau qu'il a soumis :

	Onze mois terminés le 28 fév. 1933	Onze mois terminés le 28 fév. 1934
Importations du Royaume-Uni	\$ 29.356.647	\$ 35.277.633
Exportations sur le Royaume-Uni	170.195.271	204.747.312
Importations de l'Empire	100.229.815	127.293.776
Exportations dans l'Empire	204.713.851	248.667.778

POINTS "LUMINEUX" DU BUDGET RHODES

VOICI les points saillants du budget déposé cet après-midi par le ministre des Finances, l'honorable Edgar Rhodes au parlement fédéral.

Un déficit général de \$135.200.000 pour 1933-1934, contre un déficit de \$157.700.000 l'an dernier.

Déficit de \$24.100.000 sur les comptes ordinaires contre un déficit de \$46.600.000 sur les mêmes comptes l'an dernier.

Dépenses totales de \$459.228.000 comparées à \$468.726.000 pour l'an dernier; diminution de \$9.500.000.

Recettes totales (prévues) de \$324.013.000, comparées à \$311.130.000 l'année précédente; augmentation de \$12.883.000.

Les recettes provenant des impôts sont en deca des prévisions du dernier budget, par \$33.000.000.

Les résultats bienfaisants des conventions commerciales impériales se sont fait sentir l'an dernier dans l'augmentation du commerce avec les nations de l'Empire.

On prédit que d'ici quelques mois le taux moyen d'intérêt sur les obligations d'État sera réduit à 4,35 pour cent. Le taux est actuellement de 4,82, et en 1931 il était de 5 pour cent.

On espère que l'intérêt sur les dépôts en banques et ailleurs et que les taux d'intérêt général sur les emprunts commerciaux ou autres pourront être de nouveau réduits.

Le Canada ne manquera à aucune de ses obligations.

On prédit une loi qui permettra aux cultivateurs d'en venir à des compromis avec leurs créanciers afin d'amortir le fardeau de leurs dettes.

La stabilisation du dollar canadien en termes de monnaie étrangère, ne peut s'effectuer avant la stabilisation des cours entre les États-Unis et l'Angleterre.

Les tendances économiques, l'an dernier ont donné des signes d'amélioration. Ces signes se sont maintenus encore depuis le commencement de cette année, jusqu'à présent, et sont certainement de nature à inspirer de la confiance sinon de l'optimisme.

Les recettes du Canadian National ont fait des gains importants au cours des trois premiers mois de 1934. Le réseau peut annoncer aujourd'hui une augmentation de \$4.000.000 dans ses recettes nettes sur celles de l'année dernière pour la même période.

Le déficit total du Canadian National a été de \$8.717.000, soit une diminution de \$1.000.000 sur l'année précédente.

LA TAXE DES ASSURANCES

Seconde lecture du bill de l'hon. Stockwell.

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 18. — Les résolutions d'un bill de l'hon. R. F. Stockwell, trésorier provincial, amendant la loi des droits de succession de Québec, ont subi leur troisième lecture.

Le vote ayant été de 47 pour 9 contre. En vertu de cette législation, les assurances laissées par un défunt, que ses biens soient réclames ou non par ses héritiers, seront sujettes à la taxation habituelle, et les cadeaux échangés entre deux personnes mariées vivantes, par un contrat de mariage, seront aussi sujets à la taxe. M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, s'est opposé surtout à la clause des assurances.

Petites Dépêches

21 personnes tuées.

MEXICO, 18. — Vingt et une personnes ont été tuées pendant une campagne du parti révolutionnaire national, dans l'État de Puebla, déclare aujourd'hui le Dr. E. Chavez, député à la mise en nomination.

Endroit gardé.

KINGSTON, Ont., 18. — Les gardiens ont charge de faire la surveillance aux îles aux Canards, lac Ontario, endroit reconnu depuis longtemps comme le tombeau des vaisseaux.

L'heure d'été.

KINGSTON, Ont., 18. — L'heure d'été sera en vigueur à Napanee à partir du 30 juin jusqu'au premier samedi de septembre, d'après une décision du conseil de ville.

LA FRANCE POSE DES CONDITIONS

Élections générales en septembre?

EN QUATRE ANS LES SECOURS ONT COÛTÉ PRÈS DE \$112.000.000

L'année 1933-34 a coûté au gouvernement fédéral \$25.434.087. — Les secours directs.

LE TOTAL DES DEBOURSEES

Le Canada a dépensé en quatre ans en secours aux chômeurs la jolie somme de \$111.906.812, d'après le rapport annuel des déboursés pour cet item qui a été déposé hier soir, sur la table de la Chambre des Communes. Au cours de 1933-34 une somme de \$25.434.087 fut versée en secours aux chômeurs, dont \$16.495.183 en secours directs.

SEIZE MILLIONS EN SECOURS DIRECTS

Les déboursés en secours directs ont été les suivants: Ile du Prince-Edouard, \$16.422; Nouvelle-Ecosse, \$496.947; Nouveau-Brunswick, \$215.796; Québec, \$2.506.152; Ontario, \$7.735.456; Manitoba, \$1.451.048; Saskatchewan, \$1.472.278; Alberta, \$767.244; Colombie Britannique, \$1.831.835, soit un total de \$16.495.183.

Le Dominion a dépensé \$252.448 pour la même période transcanadienne, \$797.895 pour des entreprises provinciales; \$314.939 pour des travaux municipaux; \$1.432.661 pour prendre soin des chômeurs sans abri; \$12.429 pour le transport des sans travail vers les fermes ou dans les camps de secours; \$5.042.731 pour des entreprises du Dominion. Une somme de \$12.429 est recouvrable des provinces.

Les principaux prêts pour secours furent les suivants: Manitoba, \$1.066.774; Saskatchewan, \$23.968.557; Alberta, \$10.

050.524; Colombie Britannique, \$7.383.918. A cela il faut ajouter un prêt de \$2.447.222 au Pacifique Canadien, soit un grand total de \$53.936.997.

TOTAL DES DEBOURSEES FEDERAUX

Le total des déboursés du Dominion sous la loi du secours était au 31 mars 1934:

Ile du Prince-Edouard, \$272.920; Nouvelle-Ecosse, \$3.387.796; Nouveau-Brunswick, \$1.957.033; Québec, \$15.581.553; Ontario, \$31.838.889; Manitoba, \$8.631.379; Saskatchewan, \$6.851.838; Commission du secours en Saskatchewan, \$10.633.159; Alberta, \$6.577.720; Colombie Britannique, \$11.089.181; soit un total de \$96.851.471 qui, si on y ajoute \$15.055.341 de dépenses d'administration, devient un grand total de \$111.906.812.

NOMBRE DES CHOMEURS SECOURUS

Le nombre des individus qui ont été secourus fut en février: Ile du Prince-Edouard, 4.801; Nouvelle-Ecosse, 46.998; Nouveau-Brunswick, 24.300; Québec, 333.621; Ontario, 469.864; Manitoba, 90.950; Saskatchewan, 52.791; commission des secours en Saskatchewan, 195.270; Alberta, 55.399; Colombie Britannique, 104.537; parcs nationaux, 4.021; défense nationale, 20.041. Ce qui fait donc un grand total de 1.402.563, soit 29.543 de moins qu'en janvier.

LE JAPON EST PRÊT À USER DE SA FORCE

Si cela est nécessaire pour maintenir la paix dans l'Est de l'Asie.

LE SEUL JUGE

TOKIO, 18. — Un représentant du ministère des Affaires Étrangères déclare aujourd'hui que le Japon est prêt à opposer la force contre la force, si c'est nécessaire, pour maintenir la paix dans l'Est de l'Asie.

La police de son pays à l'égard de la Chine, sera guidée par la responsabilité qui pèse sur lui, mais il peut être forcé d'avoir recours à la force, si les efforts des puissances étrangères pour troubler la paix dans l'Est de l'Asie sont secondés par la force. Ce sera le Japon seul qui déterminera si les efforts étrangers pour venir en aide à la Chine mettent la paix en danger. C'est notre responsabilité, dit le représentant, et nous devons être les juges.

La déclaration de politique du Japon, l'égard de la Chine a été quelque inquiétude hier aux diplomates étrangers. Cette déclaration sera bientôt transmise à Washington et aux autres capitales.

Les diplomates interprètent la déclaration en ce sens que les nations occidentales ne doivent pas toucher à la Chine. Le représentant japonais ajoute que son pays n'a pas besoin de l'aide des nations pour maintenir la paix dans l'Est de l'Asie.

LA SESSION FEDERALE

Le budget Chamberlain et le budget Rhodes

La séance d'hier en Chambre est consacrée à des questions secondaires. — Bill des loteries passé en première lecture.

(Par Léopold RICHER)

Aujourd'hui la grosse affaire au parlement est l'exposé budgétaire. M. E. N. Rhodes, ministre des Finances, promet son troisième discours du budget. Déjà, hier, la Chambre se ressentait de cet événement d'importance. La séance a été entièrement consacrée à des questions tout à fait secondaires. A part quelques préliminaires au cours desquels M. Bennett a annoncé un étonnant programme législatif, les députés ont approuvé en troisième lecture un bill relatif à l'industrie laitière et ils ont discuté d'un projet de loi se rapportant aux animaux de la ferme et à leurs produits, du bill d'un député de la Colombie au sujet des taux de transport pour le blé et du projet de la création d'un office fédéral de débouchés commerciaux pour les produits naturels.

L'attention des députés se portait non pas sur ce qui se passait à la Chambre, mais sur l'exposé budgétaire. Le budget de M. Neville Chamberlain en Grande-Bretagne laisse peut-être entrevoir un peu de ce que sera le nôtre. On a dit que le budget anglais était un rayon de soleil. Le nôtre ne saurait l'être cependant. Car en Angleterre on enregistre un surplus respectable. Au Canada le déficit sera d'environ \$135.000.000 y compris bien entendu le déficit du Canadian National et les pensions militaires. Tout de même on croit que le gouvernement fera son possible pour enjoliver le tableau et alléger le contribuable. Si ce doit être un budget pré-électoral, la situation sera peinte de couleurs vives.

(suite à la 2e page)

LE MINISTÈRE SONGE À FAIRE DES ÉLECTIONS

Le programme législatif l'indique clairement. La session sera longue, dit M. Bennett.

PROGRAMME

La nature, l'importance et la variété du programme législatif que le gouvernement a l'intention de proposer au parlement d'ici la fin de la session, indiquent clairement que le ministère songe à faire des élections, ou du moins qu'il songe à faire un appel au peuple dès que les circonstances lui seront favorables.

Dans certains milieux, d'habitude bien renseignés, on va même jusqu'à dire que les élections générales, auront lieu en septembre prochain.

La nature, l'importance et la variété du programme législatif que le gouvernement a l'intention de proposer au parlement d'ici la fin de la session, indiquent clairement que le ministère songe à faire des élections, ou du moins qu'il songe à faire un appel au peuple dès que les circonstances lui seront favorables.

D'après ce que M. R. B. Bennett a dit après-midi en Chambre, le parlement d'Ottawa sera en session pendant encore de nombreuses semaines. Il ne serait pas étonnant si la session se prolongeait jusqu'en juillet prochain. Le premier ministre a annoncé le programme législatif qu'il faudra étudier avant l'ouverture.

Ce programme est chargé. Il comprend des amendements à la loi électorale, à la loi des compagnies, à la loi du prêt agricole. Il y aura également un projet de loi relatif aux travaux publics, que le gouvernement entend entreprendre pour venir en aide aux chômeurs. Il y aura aussi des amendements à la loi des luges.

(suite à la 3e page)

UNE RIGIDE ÉCONOMIE A ÉTÉ PRATIQUÉE

M. Edgar Rhodes en donne des exemples intéressants. Les dépenses contrôlables.

EN 1913-1914

L'économie a été le mot d'ordre du gouvernement fédéral au cours des dernières années. L'hon. Edgar Rhodes, le grand orateur du Canada, dans le discours du budget, qu'il a prononcé cet après-midi en Chambre, en a donné quelques exemples frappants.

"Les dépenses contrôlables, dit-il, ont été réduites à tel point, qu'il serait bien difficile maintenant d'y faire de nouvelles coupures sans nuire au bon fonctionnement des services, ce qui est aussi la chose essentielle." Les dépenses totales l'an dernier ont été de \$364.000.000, sans compter le déficit ferroviaire et les secours aux chômeurs. De ce chiffre, \$330.000.000 étaient des dépenses contrôlables et \$34.000.000 étaient des dépenses incontrôlables.

Dans les dépenses incontrôlables on trouve l'intérêt sur la dette publique, qui s'est élevé à \$139.700.000, les pensions de guerre, \$41.700.000, le traitement et les soins d'après-guerre aux anciens soldats, \$15.200.000, les subsides provinciaux, \$15.200.000 et les pensions du vieil âge, \$9.500.000.

Les dépenses incontrôlables pour 1933-1934 sont de \$19.000.000 plus élevées que celles de 1930-1931, à cause de l'augmentation des intérêts sur la dette publique et sur les pensions du vieil âge.

Les dépenses contrôlables, cependant, ont baissé de \$217.000.000 à \$139.700.000.

(suite à la 7e page)

IL PROPOSE UNE SUBSTITUTION

(Presse Canadienne)

BROCKVILLE, Ont., 18. — M. A. Sorsollet, sous-ministre du Bien-être Public d'Ontario, est d'avis que l'art d'élever les enfants et celui des travaux domestiques devraient être enseignés dans les écoles secondaires à la place des mathématiques compliquées. Pour la moyenne des gens, dit-il, il suffit de savoir comment changer un billet de banque de deux dollars.



M. FRANK CAHILL, ancien député de Pontiac, au parlement fédéral, est décédé subitement hier à l'âge de 58 ans.

MORT SUBITE DE F. CAHILL ANC. DÉPUTÉ

L'ancien député libéral de Pontiac succombe à l'âge de 58 ans.

VENU DE L'OUEST

CAMPBELL'S BAY, 18. — L'un des pionniers de Saskatchewan et l'un des plus importants propriétaires de cette ville, M. Frank S. Cahill, est décédé ici à l'âge de 58 ans. Il se distinguait également dans la politique et fut député de Pontiac à la Chambre des Communes de 1917 à 1930. Durant une partie de l'administration libérale il fut président du comité des chemins de fer à la Chambre des Communes.

Ne s'occupant plus d'ici, M. Cahill alla d'abord résider dans sa jeunesse à Sault Sainte-Marie, Michigan. Plus tard il se rendit dans l'Ouest canadien et s'intéressa surtout à la colonisation. Il acquit d'importantes propriétés et les conserva même après la chute de l'immobilier dans l'Ouest.

Il ouvrit un bureau à Ottawa en 1909, mais il n'en conserva pas moins ses relations dans l'Ouest canadien. Il était revenu d'un voyage dans l'Ouest, il y a seulement quelques jours.

Il tomba malade il y a deux jours seulement et mourut, hier, d'une maladie de cœur.

Il laisse pour veiller sa perte, son épouse, née Mildred Coyne, de Portage du Fort, Qué.; une sœur, Mme William Nelson, de Saskatoon, et un frère, William Cahill, de Los Angeles, Californie.

CEUX QUI S'EN VONT

LONDRES. — Le vice-amiral F. R. Scarlett, 55 ans, qui fut commandant dans le corps aérien royal.

CAMPBELL'S BAY, Qué. — Frank S. Cahill, 58 ans, ancien député libéral de Pontiac au parlement fédéral.

SHANGHAI. — Le vice-amiral D. Genon, commandant de la Flotte asiatique de France.

LONDRES. — G. S. E. Shipley, 84 ans, 14ème comte de Buchan, sportsman en vue.

VANCOUVER-NORD. — H. C. E. Anderson, député de la C. C. F. de Vancouver-nord à la législature de la Colombie-Britannique.

LONDRES. — C. J. Longman, 82 ans, ancien membre de la Publishing Company of Longmans, Green and Company.

SAULT STE-MARIE, Ont. — J. C. Richardson, 54 ans, chef des nouvelles du Sault Daily Star.

TORONTO. — L. F. Heyd, 87 ans, l'un des plus vieux avocats de Toronto.

BROCKVILLE, Ont. — Le capitaine E. S. Davy, 64 ans, secrétaire-trésorier de la Canadian Forestry Company.

BOYMANVILLE, Ont. — Le Dr J. Spencer, chef du mouvement de la pastorisation du lait.

SON EX. MGR FORBES EST À PARIS, FRANCE

L'archevêque d'Ottawa revient de Rome et est en route pour le Canada.

(Presse Canadienne, via Havas)

PARIS, 18. — Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, est arrivé aujourd'hui à Paris, après avoir passé quelques jours à Lourdes. Son Excellence a assisté aux cérémonies de la clôture de l'Année Sainte à Rome et est en route pour le Canada.

Mgr Forbes a été reçu par l'hon. Philippe Roy, ministre du Canada en France, à la légation canadienne, et il prolongera son séjour à Paris jusqu'au 27 avril, au lieu de partir le 20 avec le pèlerinage canadien. Monseigneur passera aussi par l'Angleterre.

Mgr Forbes est aussi allé à Pau, pour prier sur la tombe de son frère, feu Mgr Jean Forbes des Pères Blancs, qui fut vicaire apostolique de l'Ouganda, Afrique.

L'hon. Philippe Roy a aussi reçu le Dr Jules Dorion, directeur de l'Action Catholique, de Québec, ainsi que les pèlerins canadiens.

UNE NOTE DE LA FRANCE À LA GDE-BRETAGNE

La France demande des avantages équivalents à une entente cordiale.

INCERTITUDE

Inutile d'argumenter avant de connaître l'attitude exacte de l'Allemagne.

MECONTENTEMENT

PARIS, 18. — Dans une note à la Grande-Bretagne, la France menace de rompre avec toutes négociations de désarmement, à moins qu'on ne lui accorde des avantages équivalents à l'alliance militaire du temps de l'entente cordiale, apprend-on aujourd'hui.

Cette menace est faite dans un mémoire rédigé par le premier ministre Doumergue et le ministre des Affaires Étrangères Barthou. Ce document est le complément d'une note précédente dans laquelle la France exprimait le désir d'une nouvelle conférence de limitation des armements, en donnant pour raison que les négociations actuelles avaient fait faillite.

(suite à la 5e page)

LES CAUSES DE CES TROUBLES

Opinion de l'hon. J. H. Kelly sur les troubles dans les chantiers à bois.

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 18. — Les troubles dans les camps peuvent être attribués au fait que les grandes compagnies ont engagé des hommes sans se rendre compte personnellement des conditions, a déclaré hier au conseil législatif l'hon. J. H. Kelly, dans un discours sur le bill de l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, en vue de la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles les hommes de chantiers sont forcés de travailler. Il serait opportun, à son avis, de donner du travail aux colons et à leurs fils, qui connaissent les chantiers à bois.

Radio-Concerts

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas diffusé à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable.

CA ET LA

Les postes de la radio d'Etat donneront, ce soir, un résumé du discours de l'honorable E.-N. Rhodes. Cette émission se fera à neuf heures, après la présentation du budget, cela, grâce à la coopération de la Presse canadienne.

Sur le réseau français de la radio d'Etat, le théâtre radiophonique jouera, ce soir, à 7 h. 30, "Crime passionnel" de Maurice Hennequin. L'une des plus fines comédies du répertoire français. Maurice Hennequin étudie le cas d'une jeune veuve ayant pour prétendants deux amis qui s'entendent à merveille pour corriger celle-ci de son indécision. La pièce abonde en répliques spirituelles et en incidents comiques.

A 8 h. 25, ce soir, on entendra au poste de la radio d'Etat Joe de Courcy et son orchestre dans un attachant programme.

Puis, à 9 heures, ce sera "Une heure près de vous. Les artistes du trio lyrique, Anna Malenfant, Léo-Denis Daumais et Ludovic Huot, prendront part à ce programme, de même que Robert Chouquette, poète. L'orchestre sera sous la direction de Giuseppe Agostini.

Maria Mears, contralto, chantera ce soir, à 9 heures, à WEA. Un orchestre l'accompagnera.

A 10 heures, un quatuor masculin donnera un excellent programme de musique populaire à WEA.

A 8 h. 30, ce soir, les radiophiles pourront entendre Irene Beasley, contralto à WJZ.

A 8 h. 45, à WJZ, Babe Ruth donnera ses commentaires sur le baseball.

A 9 h. 30, à WJZ, John Charles Thomas, baryton, chantera accompagné d'un orchestre à cordes sous la direction de William Daly.

A 11 h. 15, à WJZ, Reinhold Schmidt, baryton, chantera dans un intéressant programme.

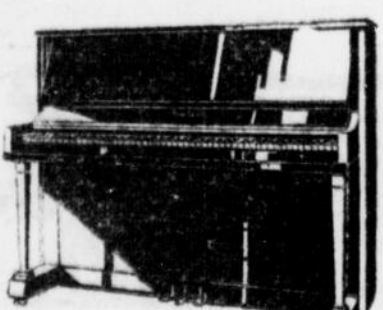
A 7 h. 30, à WABC, un intéressant programme de musique classique sera donné avec le concours de Jimmy Klinger. Notons en particulier que sera rendu en cette circonstance le "cygne" de St-Sens, avec violoncelle et orchestre.

Puis à 8 heures également à WABC, les "happy bakers" donneront un programme composé des dernières créations populaires.

A 9 heures, encore à WABC, Nino Martini chantera accompagné par l'orchestre d'André Kostelanetz. Il rendra en particulier "Je crois entendre encore", extrait des "Pêcheurs de Perles" de Bizet.

Elle restera allemande

ROME, 18. — L'autriche est une nation allemande et elle a l'intention de le rester et d'y développer la culture allemande, mais elle compte aussi conserver son entière autonomie et non pas être la servante de Berlin, a déclaré hier dans une entrevue le prince Ernest von Stahrenberg, chef de la Heimwehr autrichienne.



LE PIANO "LINDSAY"

Le prestige du piano Lindsay a augmenté avec les années. En 1877, lorsqu'il fut présenté au public pour la première fois, il fut adopté par les compositeurs de musique comme l'instrument qui devait remplir les exigences du musicien.

Prix à partir de \$325

Construit conformément aux exigences de ceux qui s'y connaissent, il continuera à servir fidèlement durant plusieurs générations.

VENDE A DES CONDITIONS FACILES.



189
RUE SPARKS
Ottawa

Queen 5726 - 5727

PROGRAMMES DÉTAILLÉS

On entendra, ce soir, à 6 heures, à WJZ, le chœur de Westminster dans le programme suivant:

Tantum Ergo Dickinson
Nymph and Swain Dickinson
Lullaby Clokey
Pretty Little Miss Norton
The Sword of Ferrara Bullard
Laughing Song Van De Stucken
That's the World in June Spross
The Lord's Prayer Gaines

Les radiophiles entendront, ce soir, à 8 h. 30, à WABC, Albert Spalding, violoniste, et Conrad Thibault, baryton. Ils seront accompagnés par l'orchestre de Son Voorhees. Voici leur programme:

Largo Handel
Albert Spalding, Conrad Thibault et ensemble

Molly on the Shore Grainger
Albert Spalding et orchestre
Oh, Dry Those Tears Del Riego
Conrad Thibault et orchestre
Adagio de "L'Arlésienne" Bizet

Albert Spalding et orchestre
Twas Not So Long Ago Kern
Quatuor et orchestre
Songs My Mother Taught Me Dvorak
Albert Spalding et orchestre
Chant du toréador de "Carmen" Bizet

Conrad Thibault, ensemble et orchestre

A 10 h. 45, ce soir, à WABC, Mary Eastman chantera, accompagnée de l'orchestre dirigé par Howard Barlow. Le programme suivant sera rendu:

Sylvain Sinding

Where the Fair Flowers Bloom Herbert
Sleeping Beauty Waltz Tchakowsky
Orchestre

Princesita Padilla
Mary Eastman
Lullaby Cyril Scott
Mary Eastman

LES GRANDS RESEAUX

5.00 - Les chevaliers de la mélodie moderne
5.30 - Le trio de concert de l'hôtel Ritz-Carlton
5.45 - Contes des bourses de Montréal et de New-York
6.00 - Un peu de tout
6.30 - Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée
6.45 - "L'opéra de l'été"
7.00 - "Ovide et Cypris"
7.15 - Causerie historique par l'abbé Victor Tremblay, du séminaire de Chicoutimi
7.30 - Le théâtre radiophonique
8.00 - "The Serenaders"
8.20 - Causerie par Madeleine "Brin de vent"
8.30 - Joe de Courcy et son orchestre
8.45 - Une heure près de vous
9.00 - "Aux trois pigeons"
9.30 - Nouvelles (en anglais) et programmes de la température
10.30 - L'orchestre de danse de l'hôtel Saskatchewan
11.00 - "The Benders Have Music"

NBC et CBS
8.00 - Orchestre Quatuor (NBC) : WEA
8.15 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
8.30 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
8.45 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
9.00 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
9.15 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
9.30 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
9.45 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
10.00 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
10.15 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
10.30 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
10.45 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ
11.00 - Orchestre Quatuor (NBC) : WJZ

Où le trouver...

CRCO	Ottawa	580
CKCO	Ottawa	1010
CKCH	Hull	1210
CKAC	Montréal	730
CFCE	Montréal	600
CRGM	Montréal	810
CFRB	Toronto	630
CRCT	Toronto	840
WABC	New-York	860
WEAF	New-York	680
WJZ	New-York	760
WCCO	Minneapolis	810
WCY	Schenectady	520
WLW	Cincinnati	700
WGN	Chicago	720
KMOX	St-Louis	1090
WTAM	Cleveland	1070
WTIC	Hartford	1060
WOWO	Port Wayne	1150
WGR	Buffalo	520
WBAL	Baltimore	1060
WCAU	Buffalo	1170
WHAM	Rochester	1150
KDKA	Pittsburg	980
WENR	Chicago	870
WBDM	Chicago	770

Brook Light et l'orchestre (CBS)

WABC

6.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

KLRA, WFBM

7.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

7.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

7.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

7.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

8.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

8.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

8.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

8.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

9.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

9.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

9.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

9.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

10.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

10.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

10.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

10.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

11.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

11.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

11.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

11.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

12.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

12.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

12.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

12.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

13.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

13.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

13.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

13.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

14.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

14.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

14.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

14.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

15.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

15.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

15.30 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

15.45 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

16.00 - Trio Guizart, ténor (NBC) : WEA

WABC

16.15 - Trio Guizart, ténor (CBS) : WABC

WABC

RHUMATISME?

M. Wm. Piché, de Hull, P.Q., souffrait de rhumatisme depuis plusieurs années. Il dit: "La douleur semble se concentrer sur un point et elle est terrible. Sans les T-R-C's je crois que je serais au lit au lieu d'être debout." Également efficace pour sciatique, lumbago, névralgie, point de dos, etc. Point de drogue, 50c et \$1.

Température limitée, 16, rue Colborne, Toronto

T-R-C's

CAPULES INTERNATIONALES TEMPLOUS

4.45 - Spécial
7.00 - Oncle Troy
7.15 - Marchés
7.30 - Courrier hebdomadaire
7.45 - Revue sportive
8.00 - Orchestre
8.15 - Orchestre Dornberger
9.00 - Spécial
10.00 - Spécial
10.15 - Nouvelles
11.00 - Nouvelles
11.15 - Radio-nouvelles
11.30 - Spécial
11.45 - Spécial

CRCO-OTTAWA-1010

6.15 - Studio

6.30 - Radio

6.45 - Orchestre

7.00 - J. Goulet au piano

7.15 - Edgar Herrick, xylophone

7.30 - Piano

8.45 - Mémoires du républicain

9.00 - Spécial

9.15 - Orchestre

9.30 - Orchestre

9.45 - Orchestre

10.00 - Orchestre

10.15 - Orchestre

10.30 - Orchestre

10.45 - Orchestre

11.00 - Orchestre

11.15 - Orchestre

11.30 - Orchestre

11.45 - Orchestre

12.00 - Orchestre

12.15 - Orchestre

12.30 - Orchestre

12.45 - Orchestre

13.00 - Orchestre

13.15 - Orchestre

13.30 - Orchestre

13.45 - Orchestre

14.00 - Orchestre

14.15 - Orchestre

14.30 - Orchestre

14.45 - Orchestre

15.00 - Orchestre

15.15 - Orchestre

15.30 - Orchestre

15.45 - Orchestre

16.00 - Orchestre

16.15 - Orchestre

16.30 - Orchestre

16.45 - Orchestre

17.00 - Orchestre

17.15 - Orchestre

17.30 - Orchestre

17.45 - Orchestre

18.00 - Orchestre

18.15 - Orchestre

18.30 - Orchestre

18.45 - Orchestre

19.00 - Orchestre

19.15 - Orchestre

19.30 - Orchestre

19.45 - Orchestre

20.00 - Orchestre

20.15 - Orchestre

20.30 - Orchestre

20.45 - Orchestre

21.00 - Orchestre

21.15 - Orchestre

21.30 - Orchestre

21.45 - Orchestre

22.00 - Orchestre

22.15 - Orchestre

22.30 - Orchestre

22.45 - Orchestre

23.00 - Orchestre

23.15 - Orchestre

23.30 - Orchestre

23.45 - Orchestre

24.00 - Orchestre

24.15 - Orchestre

24.30 - Orchestre

24.45 - Orchestre

25.00 - Orchestre

25.15 - Orchestre

25.30 - Orchestre

25.45 - Orchestre

26.00 - Orchestre

26.15 - Orchestre

26.30 - Orchestre

26.45 - Orchestre

Le budget Chamberlain et le budget Rhodes

(Suite de la 1ère.)

LE SILENCE PENDANT LE VOTE

Le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, désire faire une mise au point et une correction. Lundi soir, il a voté en faveur du bill de secours au chômage, en troisièmes lectures et cependant son vote n'est pas enregistré au Hansard. Il n'y est pas indiqué non plus que le ministre avait "paire". Cependant M. Guthrie a bel et bien voté. Il ne veut pas blâmer le

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et
totalement dévoué aux intérêts de
l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Œuvres
Sociales (Léte)

SIÈGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIÉE ET
PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes
et les campagnes.

Membre de l'Adm. Bureau de Circulation et de
l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien

Canada \$5.00 États-Unis \$7.00

Ottawa, par poste, \$6.00 Union Postale \$10.00

Canada \$1.50 États-Unis \$2.50

Union Postale \$2.50

MERCREDI 18 AVRIL 1934

La grande pitié des écoles séparées

En marge d'un article de la "Feuille d'Érable"—Crise et temps normal.—Mauvaise répartition des impôts scolaires.—Les conséquences.—Les sacrifices que s'imposent les catholiques.—Le devoir du gouvernement.

Dans son dernier numéro, la "Feuille d'Érable" parle de la grande pitié des écoles séparées de la région de Windsor. Après avoir exposé les difficultés auxquelles se bute l'enseignement bilingue, notre confrère écrit: "A cette question de langue — qui succéda elle-même et se juxtaposa aujourd'hui au problème religieux — s'ajoutent à l'heure qu'il est des difficultés d'ordre financier très considérables. Nous avons la certitude en effet, à moins que le gouvernement n'intervienne bien vite et ne multiplie les octrois qu'un certain nombre de nos écoles séparées, et non des moins importantes, ne pourront ouvrir en septembre les portes qu'elles fermeront au mois de juin. Malgré l'ingénieuse bonne volonté et la souplesse administrative de nos Bureaux de Contrôle, nos caisses publiques demeurent désespérément vides en face de l'impuissance d'une large proportion de nos contribuables à payer impôts scolaires et taxes municipales. Les parents catholiques verront donc cette année revenir avec angoisse la saison de la reprise des classes. Ecrasés sous le fardeau de lourds arrérages, ils verront leurs enfants courir les chemins tandis que, dans d'autres districts moins éprouvés, leurs petits camarades reprendront leur place habituelle sur les bancs de l'école.

"Une telle situation est trop déplorable et trop cruelle — et trop lourde de conséquences — pour que nous ne lui accordions qu'une passagère attention. Aussi nous promettons-nous de revenir sur ce sujet très prochainement."

Evidemment, la crise économique a aggravé la situation inhérente à l'inéquitable répartition des taxes scolaires. Même en temps normal, cette situation existe et non seulement elle n'est pas exagérée, mais elle est la reproduction fidèle de l'état général de nos écoles séparées.

Ces écoles sont, dans toute la province, dans un état d'infériorité vis-à-vis des écoles publiques. La preuve en est facile à faire.

Pour chaque dollar reçu pour l'éducation des élèves dans les écoles publiques, quel montant reçoivent les commissions des écoles séparées? Le tableau suivant l'indique:

St-Thomas	74.1c
London	55.7
Hamilton	51.
North Bay	43.1
Oshawa	42.4
Toronto	30.3
Peterborough	16.1
Whitby	68.4
Newmarket	58.8
Waterloo	42.1
Mimico	25.6
Weston	8.6

Pourquoi aller chercher des exemples ailleurs? N'avons-nous pas ici, à Ottawa, la même situation? En effet, pour l'instruction d'un nombre à peu près égal d'enfants, la commission des écoles publiques a reçu, en 1933, \$962,224 et la commission des écoles séparées \$370,754. Ainsi lorsque la première commission reçoit un dollar pour l'instruction d'un enfant, l'autre est obligée de se contenter d'environ quarante sous.

La mauvaise répartition des taxes scolaires a une autre conséquence. Le montant des octrois gouvernementaux dépend, dans une certaine mesure, des salaires payés par chaque commission aux instituteurs ou institutrices. Or, l'impossibilité où nous sommes de percevoir notre juste proportion d'impôts nous empêche de payer les mêmes salaires que dans les écoles publiques. Par conséquent, nos écoles reçoivent moins de subventions officielles que les écoles publiques. C'est comme si une municipalité dépouillait un citoyen d'une large part de sa propriété, le réduisait à la pauvreté et ensuite le mettait à l'amende pour être pauvre.

Pourtant l'instruction que nos écoles donnent aux enfants qui les fréquentent est comparable, sinon supérieure, à celle que reçoivent les enfants des écoles publiques. Elles rendent le même service à l'État, dont le devoir est d'établir une répartition proportionnelle et équitable des impôts scolaires qu'il perçoit.

Si les écoles séparées sont dans un tel état d'infériorité financière, la faute en est au gouvernement. Celui-ci aurait pu remédier à la situation actuelle par une législation appropriée et à lettre formelle de la Constitution et à nos

besoins légitimes. Il a préféré se décharger de ses responsabilités et référer aux tribunaux le règlement d'une question qui lui incombait.

Charles GAUTIER.

BILLET

PETITE REVUE MISSIONNAIRE

(En marge de la consécration épiscopale, demain, de S. E. Mgr O. Morin, des P. B.)
Le sacre prochain de S. E. Mgr O. Morin, un Canadien français nommé évêque pour un vicariat africain, atteste une fois de plus le sens missionnaire de notre race. D'apprendre, pour quelques-uns, que notre clergé de langue française est issu de la centaine de prêtres demeurés avec nos pères lors de la Cession, ne peut leur faire du mal. Il y a quelques jours les statistiques de la Société des Prêtres des Missions Étrangères de Pont-Viau (Montréal) rappelaient que près de dix-sept cents de nos frères travaillent en terre d'évangélisation. Faudrait-il oublier, si l'on en voulait dresser le tableau avec des précisions mathématiques, les centaines de prêtres nés du Québec qui vivent parmi nos frères de la Grande République? Le bataillon est donc imposant, glorieux, du clergé auquel il n'est pas deux familles canadiennes non apparentées au moins par un cousinage. Il en est un peu de nous comme d'une paroisse du comté de Montcalm où, sur l'invitation de Mgr Bruchési, toute l'assistance à la visite pastorale se leva pour affirmer qu'elle comptait des relations de sang, soit avec un prêtre, soit avec un religieux, soit avec une religieuse. Et pourtant, il s'agissait de Saint-Jacques de l'Assommoir, petit coin de terre conquis par les fils des exilés acadiens!

Dans les vingt circonscriptions ecclésiastiques confiées aux Pères Blancs — confrères du nouvel évêque de Navrongo — peinent plus de 105 missionnaires canadiens-français. Or, en 1763, sur tout le territoire français cédé par le traité de Paris, du Cap Breton à la Nouvelle-Orléans, la moitié géographique de l'Amérique connue à cette époque, il n'y avait que 84 prêtres séculiers et réguliers.

L'honneur extraordinaire dont sera dans quelques heures, un Montréalais, semble confirmer une tradition naissante. Plusieurs ne peuvent penser sans fierté que S. Excellence a été précédée, au livre de la hiérarchie épiscopale, par le regretté Mgr John Forbes, NN. SS. Trudell et Michaud. Et nous ne parlons que des notes combattant sous l'étendard de Lavergne. Il nous serait très doux de saluer, d'une plume plus alerte, les prêtres donnés par la vieille province française au Canada à la Birmanie, à la Mandchourie, au Basutoland; les noms aimés de LL. EE. Lepailleur, Lapière et Bonhomme sont des synonymes de l'activité apostolique qui distingue notre race. Quand nous sera-t-il permis de lire, en un volume unique, les exploits missionnaires de nos frères hors des frontières canadiennes?

Ces petites lignes n'entendent pas rendre pleine et entière justice à l'élite sacerdotale chez nous. Leur modeste ambition est d'ouvrir les yeux sur les moissins blanchissantes, levées par les sœurs des notres, et de faire songer que la race des Brébeuf et des Taché a droit, à certaines heures, de se glorifier de sa part à l'accroissement de la Vigne sacrée. Ce petit mouvement de fierté à la bon, étant de ceux qui insufflent de nouvelles flammes dans le cœur d'un missionnaire. Le peuple entretient plus ou moins confusément cette manière de penser, et voilà que les plus humbles familles de notre sang paraissent anoblies, le jour où elles ont offert un apôtre de plus à l'Eglise.

Victor BARRETTE.

AU JOUR LE JOUR

Corrections et centralisation

Un journal anglais de cette ville fait précéder ce titre: "Il en coûte \$75,000 pour corriger les erreurs qui se glissent dans la traduction", le compte rendu du témoignage donné par M. Bland, mercredi dernier, devant le comité parlementaire du Service Civil. Au cours du débat sur le projet de loi No 4, le Secrétaire d'État avait parlé de frais de \$53,000 occasionnés par les mêmes raisons. Les premiers chiffres s'appliquent à 1932, les autres à 1933.

Que la correction des épreuves coûte cher et que souvent l'imprimerie Nationale reporte les frais de ces corrections aux comptes des ministères qui font éditer des publications, nous ne le nions pas.

Mais de là à en rejeter la responsabilité sur les traducteurs et à en conclure à la nécessité de la centralisation, il y a un abîme que l'on ne peut franchir sans insulter la vérité et la justice.

D'abord, la copie qu'envoient les traducteurs à l'imprimerie Nationale est supposée avoir été révisée et être définitive. Il est assez rare que les traducteurs revoient leur traduction une fois qu'elle a été imprimée.

Comment la centralisation éviterait-elle les corrections? De quel genre de correction s'agit-il? Corrections de traduction, corrections d'erreurs typographiques ou corrections (comme pour les documents de la Chambre et du Sénat) faites soit par les sénateurs, les députés ou les membres lorsqu'il s'agit de modification de textes de lois ou simplement de discours prononcés?

S'il y a des corrections dues à la mauvaise traduction ne subsisteront-elles pas, à moins de renvoyer les traducteurs fautifs? Si, comme le dit M. Cahan, il n'y a pas de renvois, les erreurs existeront encore avec autant de corrections. Pourquoi ne pas les renvoyer tout de suite? Il n'y a pas besoin pour cela de centralisation.

Quant aux corrections typographiques, les traducteurs n'ont rien à y voir. Ces faits sont du ressort de l'imprimerie Nationale.

Les corrections dues aux changements dans le texte sont imposées aux traducteurs qui doivent reproduire fidèlement le texte anglais

modifié. Encore là, ce n'est pas la faute des traducteurs.

Et puis, avant de tout chambarder, pourquoi ne ferait-on pas une enquête à l'imprimerie Nationale pour déterminer les causes du grand écart qui existe, écart absolument anormal, entre le coût des publications anglaises et celui des publications françaises?

Une protestation

Dans son avant-dernier numéro, la "North-west Review", de Winnipeg, fait les remarques suivantes au sujet de la campagne soulevée par certains fanatiques contre l'usage du français à la radio (traduction de la "Liberté"):
"Il y a beaucoup de gens dans ce pays qui sont franchement intolérants. On les rencontre à chaque coin de la rue. Ils veulent que tout marche d'après leurs petites idées étroites et pleines de préjugés. Il y a deux choses en particulier qui ont le don de les jeter dans une colère furieuse, la religion catholique et le français. Il ne leur vient jamais à l'idée qu'ils ignorent au même degré l'un et l'autre. Ils ne savent rien de la langue française et encore moins, si possible, de la religion catholique. Et avec l'ignorance monumentale de l'ignorant, ils les haïssent toutes deux d'une haine féroce.

"La dernière preuve de cette intolérance se révèle dans des pétitions au gouvernement fédéral pour supprimer l'usage du français dans les annonces des programmes de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le français est langue officielle dans ce vaste Dominion et les Canadiens français forment une très large et très excellente part de notre population. La langue française est peut-être la langue la plus cultivée du monde; depuis des siècles, sa connaissance est regardée dans tous les pays comme la marque de l'homme bien né et instruit. Et quelques-uns de nos fanatiques protestent contre son usage dans les annonces à la radio. Une intolérance de ce calibre provient d'une ignorance vulgaire et clabaudante; les autorités ne devraient en faire absolument aucun cas."

Cette protestation apporte un peu de soulagement dans l'atmosphère de malaise créée au comité parlementaire de la radio par certains témoignages. La campagne de fanatisme dont nous sommes les témoins n'est menée que par quelques-uns. Le gros de la population, nous voulons le croire, n'entretient pas des vues aussi étroites, aussi anticanadiennes.

Ch. G.

Ephémérides

IL Y A VINGT ANS

LE 18 AVRIL 1914

M. de Maisonneuve fait un vigoureux plaidoyer à Windsor en faveur des écoles françaises en Ontario.
Débat sur le budget à la Chambre des Communes.
Le bill de l'aqueduc d'Ottawa a été adopté au comité des bills privés à Toronto.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Payer ses dettes

LE CANADA.—Le Congrès des États-Unis a l'intention de morigerer, sinon de maltraiter les gouvernements étrangers qui s'obstinent à ne pas payer leurs dettes. Le Journal d'Ottawa se demande quelle sera en cette occasion l'attitude des sénateurs représentant certains États du Sud, tels que le Tennessee, la Georgie, l'Alabama, qui répudient une dette de \$80 millions dont l'intérêt accumulé s'élève à \$300 millions. Il nous semble que les sénateurs en question n'ont pas à se tourmenter outre mesure. D'ironie nous que nous n'avons pas le droit d'exiger l'argent qui nous est dû parce qu'autrefois notre grand-père a laissé des dettes en souffrance? Ce serait avoir une notion assez curieuse de la justice et de ce qu'on se généraliserait elle brouillerait entièrement l'ordre social.

Il est étonnant que les Européens en perpétuelle guerre, se voyant par conséquent dans l'alternative prochaine de demander aux Américains de nouveaux secours financiers, n'aient pas la sagesse de profiter de la paix pour amoindrir le plus possible leur dette actuelle. Si gouverner c'est prévoir, il faut admettre que certains pays de l'Europe sont bien mal gouvernés.—H. G.

Négociations franco-britanniques

EXCELSIOR.—Une dépêche officielle de Londres annonce la poursuite des négociations par voie diplomatique, sur la sécurité, en général, et les mesures de désarmement que pourrât immédiatement adopter la France, si satisfaction lui était donnée en matière de garanties.

Cela consiste à renverser, une fois de plus, les données du problème. En effet, il saute aux yeux que les garanties ne peuvent être subordonnées au désarmement, mais que le désarmement dépendra du plus ou moins de garanties offertes.

Bien que le Quai d'Orsay n'ait pas encore reçu de communication de Londres à ce sujet, on s'attend à ce que le gouvernement britannique demande au gouvernement français ce qu'il entend par "garanties d'exécution".

C'est encore renverser la question, car les précisions de ce genre ne sont point à donner par la France, mais par l'Angleterre, qui refuse toujours d'admettre le caractère obligatoire et immédiat des sanctions prévues par l'article 16 du pacte de la Société des Nations, car la définition des "garanties d'exécution" est essentiellement question de politique intérieure pour elle.

Toutes les solutions aux problèmes de désarmement (voire de réarmement) deviendront possibles quand la Grande-Bretagne, renonçant à sa politique de "no entanglement", voudra bien assumer les responsabilités que comportent ses conseils.

L'État contre la terre

LE CAPITAL. (Paris).—Le "Code Civil" c'est la "machine à hacher la terre", à enlever au propriétaire foncier la possibilité d'une culture nationale et réformatrice.

Le démembrement des héritages, par l'effet des lois sur le partage forcé, exclut le paysan isolé sur sa parcelle, du bénéfice de l'exploitation scientifique du sol qui permettrait, seuls, les dommages assez étendus pour autoriser l'emploi de la machine et le recours aux méthodes modernes de crédit, si profitables au producteur.

Le fisc agit dans le même sens. Les droits exorbitants prélevés sur les successions et — l'on sait qu'ils peuvent aller jusqu'à 40% — détournent de la terre le producteur agricole, à qui la nature même de ses biens interdit de son vivant la moindre fraude en faveur de ses descendants, et ensuite, à sa mort font dans son domaine une large brèche qui achève l'œuvre de pulvérisation.

D'autre part, le taux de l'impôt perçu actuellement sur le revenu de la propriété agricole est, de beaucoup, trop élevé.

La grande majorité des paysans, en France, exploitent eux-mêmes leur terre. Leur vie se rapproche donc singulièrement de celle de l'ouvrier, et le produit de leur sol est presque entièrement le produit de leur travail.

IL IMPORTE DE CONNAÎTRE NOTRE POSITION

Le sén. McRea dit que le Canada est un état souverain.

LA S. D. N.

Entendu que chaque Dominion de l'empire britannique a le droit de prendre une décision au sujet de sa participation aux guerres futures, c'est le moment de voir quelle est la position du Canada à ce sujet et de connaître les responsabilités du Canada comme membre de la Société des Nations. Telle est l'opinion exprimée par le sénateur McRea à la Chambre haute. La situation européenne et le réarmement des nations indiquent qu'il y a menace de guerre dans le monde. La politique étrangère de la Grande-Bretagne n'est guère encourageante sous ce rapport, dit le sénateur McRea. Et il est d'avis que le Canada devrait se retirer de la Société des Nations. Par contre, le sénateur Dandurand est prononcé en faveur de la Société et a déclaré que le Canada devrait continuer d'en faire partie.

Le Sénat a passé toute l'après-midi hier à discuter la motion du sénateur A.-D. McRea demandant que le Canada cesse de faire partie de la Société des Nations et qu'une somme d'argent ne devrait être votée pour la Société.

En présentant sa motion, le sénateur McRea a déclaré que si toutes les nations discontinuaient de fabriquer et de vendre des armes et des munitions, la paix mondiale serait bien plus assurée qu'avec la Société des Nations. Avec une guerre en perspective, il croit que c'est le moment de voir quelle est la position du Canada à ce sujet et de connaître les responsabilités du Canada comme membre de la Société des Nations.

NOUS AVONS CE DROIT

Le sénateur McRea dit que le Canada est un État souverain et que Lord Davies, un des fondateurs de la Société, a déclaré que chaque Dominion avait le droit de prendre une décision au sujet de sa participation aux guerres futures. Il est d'opinion que le peuple canadien n'aurait pas à laisser Downing Street le soin de prendre une décision en son nom au sujet de la politique que le Canada devra suivre venant une autre guerre.

Le sénateur McRea est d'avis que la politique étrangère de l'Angleterre n'est pas très encourageante. Il est d'avis que la Grande-Bretagne négocie en ce moment avec la France sur une base de coalition comme avant la guerre. Nombre de Canadiens sont d'opinion que nous devons nous battre si l'Angleterre est en guerre. Dans ce cas, le Canada devrait avoir son mot à dire dans les traités qui peuvent entraîner l'Angleterre dans une guerre. Il ne croit pas que le peuple canadien soit prêt à donner un blanc-seing à aucun gouvernement à propos de guerre.

UN REFERENDUM

La question pourrait être soumise au peuple par voie de referendum et en trois semaines une décision pourrait être prise. Il dit qu'il n'est pas étonnant que l'on ait qualifié le Canada de "petite nation" sachant que la Société de Genève. Le sénateur McRea est d'opinion que le Canada se prend beaucoup trop au sérieux en fait de politique étrangère et qu'en conséquence il est une "proie facile".

FAILLI A SON BUT

La Société a admis elle-même qu'elle n'avait pas atteint son but principal parce qu'elle s'était occupée d'œuvres auxquelles elle n'était pas destinée. Elle publie d'innombrables brochures sur tous les sujets. On a dit que "la Société des Nations était purement et simplement un projet anglo-saxon né à Paris dans les chaânes, déposé à la porte de l'Europe par des Américains quittant le pays et destiné à être adopté et élevé d'après les conditions et les traditions européennes".

LES ARMEMENTS

Les protestations de paix viennent de milleux fréquentes par les "racketeers" de guerre en Europe représentés par les manœuvres d'armes. Il a été entendu dire que la Vickers-Armstrong avait vendu dans un an pour \$100,000,000 d'armes à des nations étrangères. Les fondrières de fer et d'acier d'Angleterre travaillent d'arrache-pied pour fournir du matériel de guerre aux nations d'Europe et d'Asie pendant que M. MacDonald et M. Baldwin passent de longues heures à deviser des moyens d'assurer la paix en Europe. On dit que le trust des armes en France contrôle 182 compagnies françaises de manufactures d'armes et de munitions de guerre et que l'année dernière il en a fabriqué pour \$300,000,000. Dans ces conditions, on peut bien dire que la guerre est "un racket".

En terminant, le sénateur McRea dit: "Tout le monde admet que la prochaine guerre sera bien plus terrible que la dernière. J'en frissonne rien que d'y songer. Appelez-moi un pacifiste si vous voulez mais tout ce que je demande est que les Canadiens ne soient pas appelés à prendre part à des guerres sur un sol étranger."

LE SÉNATEUR DANDURAND

Le sénateur Dandurand, un ancien président de la Société des Nations dit au contraire qu'il a la plus grande confiance dans l'avenir de cette organisation. Il admet que la Société n'a pas atteint son but mais il refuse d'accepter les conclusions du sénateur McRea.

LA VOIX DE GENEVE

Le sénateur Dandurand refuse d'admettre que la Société a fait faillite. Le christianisme a provoqué des guerres et pourtant personne ne songe à l'abolir. Il est persuadé que le monde entrera et écouter la voix de Genève. Tous les peuples veulent la paix et ils pourront facilement l'avoir par l'intermédiaire de la Société. Celle-ci est sérieusement handicapée par l'égoïsme impardonnable des États-Unis. Le grand problème est l'extension du traité de Versailles. Le traité a pour but d'empêcher, par une action concertée des Alliés, que l'Allemagne s'arme de nouveau. Les Alliés ont gagné la guerre et leur devoir maintenant est de gagner la

paix en coopérant entre eux. Les Américains s'en retournent chez eux et Lloyd George décide de revenir à la politique traditionnelle de l'Angleterre et de s'opposer à la plus forte puissance d'Europe. Il croyait que c'était la France, mais en réalité c'était l'Allemagne.

EN EUROPE

L'Allemagne veut absolument réarmer; c'est l'impasse dans laquelle se trouve la conférence. La Grande-Bretagne n'a pas perdu confiance. Le sort de l'Europe repose aujourd'hui entre les mains de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Parlant du rôle joué par le Canada à Genève, le sénateur Dandurand dit que les représentants du pays ont défendu les droits des minorités alors que les autres nations européennes avaient peur d'aborder cette question. Somme toute, le Canada a joué un très beau rôle à Genève et il ne s'est pas laissé entraîner par le microbe imperialiste.

Le sénateur Dandurand dit qu'il est impossible pour les grandes puissances d'abolir leurs armées mais que tous les efforts devraient être faits pour maintenir et renforcer la Société des Nations. L'abolition serait abandonner l'humanité au fatalisme et au désespoir. Le Canada dépense chaque année \$300,000 pour la Société et \$100,000 pour sa défense. Il préfère compter sur la Société plutôt que sur les millions dépensés pour le Canada pour la défense de sa frontière. Il se déclare prêt à payer la prime de deux polices d'assurance. L'avenir seul dira quelle est la meilleure.

Après quelques remarques du sénateur Michener, le débat est ajourné à une autre séance et le Sénat s'ajourne à 3 heures cet après-midi.

UNE NOTE DE LA FRANCE...

(Suite de la première page)

La note dit franchement qu'il est inutile d'argumenter tant qu'on ne s'entend pas exactement à quoi s'entend sur le programme de réarmement du chancelier Hitler, d'Allemagne.

Les perspectives d'une convention de limitation des armements semblent donc très incertaines, la France et la Grande-Bretagne ne s'entendant pas au sujet de garanties contre une attaque possible. Les conditions de la mise en vigueur d'un traité des armes ont été approuvées hier par le cabinet. On insiste sur la nécessité de la coopération de la Grande-Bretagne, par la force armée, si c'est nécessaire, et on fait remarquer que le réarmement de l'Allemagne et le malaise qu'il en résulte dans les rangs de l'état-major général français ont changé la situation. La France demande une investigation sur les armements allemands avant de signer un pacte de non-agression au lieu d'attendre la transformation des forces allemandes en une armée de conscripts.

UNE REPONSE

(Presse Canadienne, via Havas)
LONDRES, 18.—L'attitude énergique soudaine de la France au sujet du désarmement est le résultat de la réponse de l'Allemagne à la Grande-Bretagne sur la question du budget militaire du Reich, dit aujourd'hui le London Times. Les journaux anglais en général ne font pas connaître pour le moment leurs opinions sur la note française adressée hier à la Grande-Bretagne, mais, si l'on en croit le Times, il n'y a pas le moindre doute que l'attitude du gouvernement français ne soit devenue beaucoup plus ferme depuis la réponse faite par l'Allemagne au questionnaire anglais.

Il y a quelques jours, la Grande-Bretagne a demandé à l'Allemagne de fournir des explications au sujet du vote de grandes sommes d'argent pour l'armée. L'Allemagne a répondu qu'une augmentation était nécessaire, parce que les autorités avaient l'intention de convertir le Reichwehr en une armée à service militaire bref.

L'opposition libérale - travailliste ne cache pas son mécontentement au sujet de la tournure qu'ont prise les événements, car le désarmement a toujours été le principal article de son programme.

Le gouvernement anglais regarde l'augmentation des appropriations de guerre allemandes comme de nature à faire s'évanouir les espoirs d'un traité de désarmement.

LE MINISTÈRE SONGE A FAIRE...

(suite de la lière page)

Et ce n'est pas tout. Il y aura des amendements à la loi des aliments et des narcotiques, à la loi des médicaments brevetés, à la loi relative à l'établissement civil des soldats, à la loi de la douane, à la loi des faillites. On modifiera la loi des banques après qu'elle aura subi l'analyse à laquelle elle a été soumise aux comités de la banque et du commerce de la Chambre des communes et du Sénat.

On amènera aussi la loi de la finance, la loi de l'accise. On soumettra un projet de loi de franchise électorale en marge de la loi des élections. Il se peut qu'il y ait, de plus, d'autres projets de loi qu'il est trop tôt d'annoncer.

La loi des compagnies aura des caractéristiques entièrement nouvelles. Quant à la loi des élections elle permettra à l'officier rapporteur en chef de préparer une "liste fondamentale" des électeurs.

PROGRAMME PRÉ-ÉLECTORAL
Comme on le voit, le programme législatif que le gouvernement se propose de présenter est très chargé. Les députés seront heureux s'ils peuvent s'en tirer avant la fin de juin. Plusieurs de ces lois nécessitent

CAPLAN'S AUBAINES DE JEUDI

Spéciaux en toutes les séries! Magasinez dans tout le magasin pour voir les occasions non-annoncées.

Vente de MANTEAUX
pour Dames
Tweeds unis, diagonaux et flaconneux — manches et encolures nouvelles — bleu capitaine, fauve, brun, noir, et bleu marine. En vente, jeudi, à

\$9.95

Vente de COSTUMES
pour Dames
Costumes de 2 morceaux en tweed — aussi en lainages monotone. Toutes les longueurs de jaquettes — toutes les tailles

\$15.95

Vente de ROBES
pour Dames
De soies unies et fleuries, et crêpes — effets de jaquettes et deux teintes — manches longues et courtes — tous les styles et coloris. Jeudi, à

\$3.95

GANTS POUR DAMES
Fourrés de chambrée, noirs, blancs, beiges, coquille d'oeuf et bruns. Jeudi, à

59c

Lingerie pour Dames
Bouffantes, pantalons et camisoles de rayon de Wat-son. Teintes: blanc, rose et vert. Toutes les tailles

59c

BAS GOLF POUR GARÇONS
Tout laine avec hauts de fantaisie. Teintes: sable, fauve, brun et gris. Pointures 6 1/2 à 10. Spécial

39c

ROBES LAVABLES
pour Fillettes
Chic, broadcloth imprimé. Dessins de fantaisie en un mélange de couleurs. Prix, jeudi, à

69c

BOTTES de Caoutchouc
pour Garçons et Fillettes
Bottes de caoutchouc à envers de velours de bonne qualité. Finition nuancée. Pointures 8 à 13. En vente, jeudi, à

99c

MESSEURS, NE MANQUEZ PAS DE PROFITER DE CETTE VENTE EXCEPTIONNELLE, JEUDI.

PALETOTS DE PRINTEMPS
pour Hommes
Modèles à la mode droit avec épaulettes, revers et glap. Aussi styles corré et slip-on. Gris, fauves, bruns. Tailles 33 à 44.

\$11.95
D'autres, \$15.95 à \$29.50.

Vente de BAS
pour Hommes
Bas de coton et laine, en tous les coloris et dessins. Pointures 10 à 11 1/2. Spécial, jeudi, la paire,

39c
3 paires pour \$1.

TABLES A CAFE
Nouvelles et originales. Attraitant fini en différents styles et conceptions.

\$4.95 à \$19.00

L'ORDRE ET LA JUSTICE DANS SES RECLAMATIONS

À propos de certaines paroles et de certains actes irréfléchis.
— Réprobation de la totalité des chômeurs. — Procéder dans l'ordre. — Politique industrielle créatrice de travail. — La loi du chômage.

Lorsqu'on veut avoir justice, si on ne croit pas l'avoir, le meilleur et le plus sûr moyen de l'obtenir en cas de possibilité est de procéder dans l'ordre. L'admettra toute personne qui raisonne froidement. Il est bon de le rappeler après certaines paroles inconsidérées et certains actes irréfléchis récents.

Ce serait mal juger la population ouvrière de Hull en ce moment victime dans le chômage que de la tenir collectivement responsable de ce qui a pu se passer de répréhensible. Nous la connaissons suffisamment pour parler en connaissance de cause. La grande majorité, la quasi totalité réprouve le désordre. De la bouche de ceux qui ont manifesté lundi devant le bureau de distribution des secours directs, nous l'avons apprise. Nous voulons croire à leur parole jusqu'à preuve du contraire.

En toute justice pour notre population de sans-travail, cette mise au point s'imposait. Nous la faisons volontiers aujourd'hui afin de corriger la fausse impression qu'auraient pu créer au loin certaines paroles prononcées inconsidérément ou certains actes accomplis sans réflexion.

Que les chômeurs de Hull se gardent des mauvais conseils et qu'ils revendiquent ce qu'ils croient devoir revendiquer, en respectant l'ordre et en observant la justice, on ne saurait les blâmer. Si, cependant, ils obéissent à de mauvaises inspirations et qu'ils fassent des demandes irraisonnables, ils sont certains d'être reprouvés par toute la population bien pensante de Hull. La population de Hull veut la justice et non pas l'injustice; elle veut l'ordre et non pas le désordre.

Les paroles inconsidérées et les actes irréfléchis de l'autre jour ont ouvert les yeux des chômeurs sur la folie d'une telle conduite, nous comptons qu'ils n'y recourront point. Ils semblent, d'ailleurs, l'avoir compris d'après ce que nous avons jugé de l'assemblée d'hier soir. Qu'ils tiennent la ligne de conduite qu'ils se sont tracée de ne jamais se départir de la sagesse.

Les chômeurs veulent améliorer leur situation. Le but est louable. Mais il ne faut pas perdre de vue la situation de la ville. Lorsque nous devons emprunter des milliers de dollars, parce que nous n'avons pas les revenus nécessaires et que nous ne pouvons pas les avoir, afin de secourir ceux qui sont dans l'indigence, les circonstances sont bien difficiles. De fait, nous venons, depuis deux ans, notre contribution de cent mille dollars environ aux secours directs par des emprunts. Nous ne pouvons donner qu'en autant que nous pouvons emprunter des banques et fournir des garanties de paiement. Cela, gardons-nous de l'oublier.

Ce que nous venons de dire attire l'attention sur la nécessité pour le gouvernement fédéral de ne pas imposer une contribution uniforme aux municipalités qui veulent profiter de la loi du chômage. Chacune devrait payer suivant ses moyens.

Ce que nous venons de dire attire aussi l'attention sur la nécessité de créer des sources de travail dans Hull. Les Syndicats Industriels, dont M. R. Bailliot est l'initiateur, veulent donner de l'ouvrage à nos chômeurs par l'exploitation de la culture maraîchère et du bois. Nous connaissons un citoyen probe et compétent qui veut établir ici une biscuiterie. Il faut certains capitaux minimes. La coopération des hommes d'affaires, de tous les citoyens en général est nécessaire pour nous tirer du sable mouvant où nous nous enlisons chaque jour. Nous reviendrons là-dessus plus tard.

Nous voulons aujourd'hui insister principalement sur l'ordre et la justice dans ses réclamations.

Camille L'HEUREUX

Moins de pensionnaires à la prison du district

La diminution est attribuable, d'après le shérif, au fait que les détenus sont privés de tabac.

Il n'y avait, avant-hier, que 19 détenus à la prison de Hull, soit 15 hommes et 4 femmes. Leur nombre a notablement diminué en ces dernières années, comme moyenne quotidienne, et cela doit être imputé, nous dit le shérif L. St-Pierre, au fait que les prisonniers ne peuvent plus faire usage de tabac. Précédemment à l'introduction de cette privation, la moyenne quotidienne des prisonniers était d'une cinquantaine.

L'an dernier il est passé de mille à onze cents pensionnaires à la prison, quand, auparavant, il en passait de quinze à seize cents. Dans ce temps-là l'on fumait. Plusieurs hommes ne se gênaient pas de commettre des offenses leur valant un terme plus ou moins long d'emprisonnement, étant sûrs de passer ce temps bien abrités, chauffés et convenablement nourris, à jouer aux cartes et à consommer du tabac. Maintenant, ils sont plus circonspects, la privation imposée leur paraissant trop pénible.

Une autre explication est le chan-

gement de régime en Ontario sous le rapport des liqueurs alcooliques. Celles-ci peuvent maintenant s'y vendre et s'y consommer légalement. La prohibition est disparue.

Et lorsque, ajoutait le shérif, la règle onéreuse se fera encore plus tolérante, comme cela doit se produire dans quelques mois, le nombre des pensionnaires à la prison de Hull devrait s'en trouver encore plus affecté, dans le sens de la baisse.

Notre population est paisible, nous a-t-il aussi fait remarquer, et si nous n'avions affaire qu'à la nôtre nous aurions encore bien moins de détenus. C'est que ces derniers se recrutent pour une bonne part dans la population environnante et étrangère au district et à la province.

Il n'est donc pas question d'agrandir la prison ou d'en construire une nouvelle plus spacieuse, précisément parce que les prisonniers se font moins nombreux et aussi à cause des finances gênées de la province. Il y aurait des améliorations à faire subir à la prison actuelle surtout du côté hygiène, mais encore il lui manque d'argent fait différer.

Le Secrétaire.

Remerciements

L'orphelinat Ste-Thérèse remercie chaleureusement les dames coadjutrices et tous ceux qui ont répondu à leur appel avec tant de générosité lors de la quête des jumeaux et des sœurs de l'orphelinat. Il est entré à l'orphelinat 15 jumeaux et 275 douzaines d'œufs; il y a sans dire que l'orphelinat a été prodigieusement aidé.

Cordialement merci aussi à tous ceux qui ont bien voulu encourager le dîner de charité de dimanche dernier au profit des orphelins.

Qu'à tant et si dévoués bienfaiteurs la petite Sainte Thérèse paye elle-même le retour.

Le Secrétaire.

Une causerie sur le tourisme

M. J.-E. LAFLAMME, DIRECTEUR-GERANT DU SYNDICAT D'INITIATIVE, PARLERA À MANI-WAKI.

Sur l'invitation de la Chambre de commerce de Maniwaki, comté de Gatineau, M. J.-E. Laflamme, directeur-gerant du Syndicat d'initiative des comtés de Pontiac, Gatineau, Hull et Papineau ira donner le 24 courant une causerie devant la Chambre de commerce de Maniwaki sur le syndicat d'initiative régional.

IL PROTESTE CONTRE LE NOM DE COMMUNISTE

"Le club Dollard est le plus beau mouvement formé dans Hull", dit un des orateurs.

ELECTIONS MUNICIPALES

Le Club Dollard n'entend pas se faire traiter de communiste. Plusieurs orateurs ont protesté hier soir à l'assemblée régulière du club municipal, 11, rue de la Paix, contre le nom de "Club Dollard" qui leur paraît être une insulte à leur mouvement. Ils ont demandé qu'on applique à cette organisation ouvrière en certains milieux.

Quelques centaines de personnes étaient présentes. L'ex-échevin A. Stafford a présidé. Ont pris la parole MM. Stafford, E. Boucher, A. Ouellette, A. Bertrand et Lamer. Ce dernier est venu plaider la cause du locataire chômeur et il a demandé au club de faire quelque chose pour que le locataire puisse avoir droit de vote aux élections municipales. Il a conseillé aux électeurs présents de balayer avec un balai automatique l'hôtel de ville du sous-bassement au comble. "Soyez unis envers et contre tous, vous qui avez le droit de voter, dit-il, nous, les locataires, nous attendrons les résultats."

M. E. Boucher a d'abord fait l'éloge du club Dollard. "Nous avons formé, dit-il, le plus beau mouvement que la ville de Hull possède. Il explique ensuite que, si le club n'avait pas fait ce qu'il désirait pour les locataires, c'est qu'il ne pouvait pas faire plus que présenter. Puis tournant son esprit vers les prochaines élections municipales, il continua: "Si les représentants actuels dans vos quartiers ne vous donnent pas satisfaction, choisissez-vous un candidat. Pourvu qu'il accepte notre programme, il aura notre appui."

M. Boucher a reproché aux ouvriers de s'attaquer eux-mêmes au club Dollard qui a été fondé, dit-il, dans le but de protéger la classe ouvrière. "Nous pensons, continua-t-il, que les plus opposés à notre mouvement se trouvent parmi les plus haut placés. Au contraire, nous avons rencontré chez eux de la sympathie. C'est dans la classe du pauvre que l'on entend des critiques à notre endroit. Nous commettrions une erreur en nous désintéressant. Si quelqu'un n'est pas satisfait, qu'il reste chez lui, mais qu'il ne cherche pas à détruire une association dont le but est de protéger les ouvriers." M. Boucher se défendit personnellement contre des attaques qui auraient été faites contre lui.

A propos de l'assemblée de chômeurs qui eut lieu hier soir dans la salle de la rue Frontenac, M. Bertrand a dit que certains des chômeurs ont dit qu'ils ne voulaient pas de la classe ouvrière. "Si j'ai pu me sentir capable de le faire, hier après-midi, le département de police me dit de ne pas louer ma salle, et on m'expliqua que je serais responsable de ce qui pourrait y arriver. J'ai obtenu un avocat ami de la classe ouvrière là-dessus, et tout s'est arrangé. Finalement les chômeurs ont pu se réunir dans ma salle. Les chômeurs ont demandé la protection de la police et ils l'ont eue." La-dessus, M. Bertrand félicita le chef de police pour la manière dont il avait agi. Il protesta fortement contre ceux qui appliquaient l'épithète de communiste au club Dollard. M. A. Stafford, président de l'assemblée, joignit ses protestations à celles de M. Bertrand.

M. A. Ouellette insista sur la nécessité de s'unir, se connaître et s'aimer.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Sous cette rubrique sont annoncés les prochains événements tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum \$1.00.

Conseil Central.
Il y a une assemblée du Conseil Central des Syndicats Ouvriers Nationaux, ce soir, à 8 h. 15 à la Bourse du Travail. Avis aux délégués d'être tous présents.

Le Secrétaire.

Remerciements

L'orphelinat Ste-Thérèse remercie chaleureusement les dames coadjutrices et tous ceux qui ont répondu à leur appel avec tant de générosité lors de la quête des jumeaux et des sœurs de l'orphelinat. Il est entré à l'orphelinat 15 jumeaux et 275 douzaines d'œufs; il y a sans dire que l'orphelinat a été prodigieusement aidé.

Cordialement merci aussi à tous ceux qui ont bien voulu encourager le dîner de charité de dimanche dernier au profit des orphelins.

Qu'à tant et si dévoués bienfaiteurs la petite Sainte Thérèse paye elle-même le retour.

Le Secrétaire.

Une causerie sur le tourisme

M. J.-E. LAFLAMME, DIRECTEUR-GERANT DU SYNDICAT D'INITIATIVE, PARLERA À MANI-WAKI.

Sur l'invitation de la Chambre de commerce de Maniwaki, comté de Gatineau, M. J.-E. Laflamme, directeur-gerant du Syndicat d'initiative des comtés de Pontiac, Gatineau, Hull et Papineau ira donner le 24 courant une causerie devant la Chambre de commerce de Maniwaki sur le syndicat d'initiative régional.

Le voyage des Berluron

Le groupe Desrosiers-Déziel interprète avec grand succès ce vaudeville, à la salle Notre-Dame de Hull, hier soir.

Un bon auditoire est venu se dévouer et applaudir hier soir, à la salle Notre-Dame, le groupe Desrosiers-Déziel dans l'interprétation du Voyage des Berluron, vaudeville en 4 actes de Ordonneau, Grenet-Dancourt et Kéroul. La séance est répétée demain soir au Monument National d'Ottawa et il est à croire qu'elle réunira de nouveau un grand nombre de spectateurs.

Toute l'intrigue de la pièce repose sur un quiproquo extraordinaire, auquel se mêle une histoire d'amour. Berluron, ancien commerçant, mène une vie tranquille dans sa ville, avec sa femme et sa fille. A Montmorency, dont il devient un des conseillers d'arrondissement, Jules est le fiancé de sa fille, Cécelle, et il est soumis par le futur beau-père aux plus dures épreuves avant de pouvoir obtenir celle dont il recherche la main. Le Prince des Indigos, Javaraiah, de séjour en France pour y étudier sa civilisation, passe à Montmorency et le conseil discute de l'opportunité de lui dédier un souvenir de son passage. Berluron s'oppose violemment à la mesure, mais Cécelle, qui aime le Prince des Indigos, finit par le convaincre. Au lieu de tirer sur la bête, il atteint le Prince et le blesse légèrement, et ce dernier fuit pour éviter de se faire reconnaître. Quant à Berluron, il est atterré à la pensée que sa fille sera inévitablement pincée. Il entrevoit déjà la guillotine. Il pense avoir tué le personnage. Il met les siens au courant et tous décident de gagner la Belgique pour se mettre en sécurité. A 10 heures de la frontière, à Tournayville, le seul hôtelier trouve d'abord de la reconnaissance, mais il se rend compte que les Berluron se retirent au sejour. Un photographe ambulancier, qui a l'hôtelier des photographies de Berluron pour celles du Prince, l'hôtelier pense alors avoir fait une grande méprise, une gaffe impardonnable. Aussitôt, il se précipite et donne aux Berluron les pièces qu'il réservait à Javaraiah et quand celui-ci arrive avec son secrétaire, ce sont eux qui vont au 66. Berluron, toujours afin d'éviter d'être reconnu comme l'auteur du méfait contre le Prince, consent à se faire passer pour ce dernier et il en résulte les incidents les plus drôlatiques. Mais la situation ne saurait ainsi tenir. Berluron s'embourbe de plus en plus dans son faux rôle et tellement qu'il finit par tout avouer devant le juge d'instruction qui lui traduit la leçon. Le Prince et son secrétaire, avant d'être arrêtés et jetés en prison, car ils voyageaient incognito et furent pris d'abord pour des mouchards envoyés de Paris afin de rechercher le criminel qui a attenté à la vie de Javaraiah, trouvent la pitié de Berluron, trouvant l'histoire trop plaisante pour s'en fâcher. Il le déclare même. Quant à Jules, auquel son futur beau-père avait confié le succès de son salut comme condition de son mariage avec sa fille, il peut enfin rentrer chez lui.

LES PERSONNAGES

Il faut voir Berluron (Emile Desrosiers) dans son rôle emprunté de Prince et dans celui de beau-père exigeant. Son comique est irrésistible. Le Prince Javaraiah, (Raoul Déziel) et son secrétaire (A. Merle) nous amusent bien par la façon dont ils prennent les diverses péripéties de leur voyage. Jules, le fiancé, (J.-P. Sanchez) nous montre jusqu'à quel point peut se sacrifier un amoureux pour conquérir une jeune fille. Cécelle, la fiancée, (Mlle J. Bélanger), soutient tendrement et délicatement son futur, dans la longue et pénible épreuve qu'il lui est imposée. Mme Berluron (Mlle R. Paquette) est plus qu'intéressante dans les faux airs de princesse qu'elle doit prendre. Michonnet (A. de Repentigny) l'hôtelier, est le type du patron aussi rude pour les petits qu'obéissants devant les grands. Tous les autres personnages ont leur part de comique, dans la pièce, et de mérite dans le succès d'hier soir, de sorte que, pour le redire, l'ensemble constitue un spectacle qui vaut certes d'être vu.

Berluron, ancien commerçant, M. J.-E. Desrosiers; Javaraiah, prince des Indigos, M. R. Déziel; Zadi, secrétaire du prince, M. A. Merle; Jules, fiancé de Cécelle, M. Jean-P. Sanchez; Michonnet, hôtelier, M. A. de Repentigny; Pont-Martin, sous-préfet de Tournayville, M. E. Rainville; le juge d'instruction, M. Alb. Charron; le capitaine de Gendarmerie, M. J. Myre; Raphaël, photographe, M. C.-H. Glaude; Des Indigos, directeur de la prison, M. R. St-Jean; Duchesneau, professeur de langues, M. Alb. Charron; le président de la Section des Belles Lettres, M. R. St-Jean; le président de la Section des Sciences, M. L. Charette; un gardien de la prison, M. L. Charette; Madame Berluron, Mlle R. Paquette; Cécelle, sa fille, Mlle J. Bélanger; Clara, bonne de l'hôtel du Monarque, Mlle A. Lafleur; Madame Pont-Martin, Mlle T. Desrosiers; Françoise, bonne de Berluron, Mlle J. Piché.

L'action se passe de nos jours aux environs de Paris, puis en province.

DES TRONCS SONT PILLÉS À NOTRE-DAME

Une ou plusieurs personnes s'introduisent pendant la nuit dans cette église.

BOITES VIDES

Une ou plusieurs personnes se sont introduites, entre 4 h. p.m. et 5 h. a.m., aujourd'hui, dans l'église Notre-Dame en brisant une fenêtre de la sacristie et ont ouvert six trunks. Ces boîtes avaient été heureusement vidées avant la fermeture de l'église, de sorte que celui ou ceux qui espéraient trouver là quelque argent sacré ont dû se retirer. Des six trunks ouverts, quatre ont été brisés et les deux autres, forcés. L'affaire a été découverte, ce matin, à 5 h., par le frère sacristain.

Le frère sacristain a trouvé, ce matin, en faisant sa tournée, qu'une fenêtre de la sacristie au sous-sol avait été brisée dans la nuit. C'est par là que les voleurs se sont introduits dans l'église. La fenêtre donnée sur la rue Laurier.

Le R. P. A. Béland, curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, a déclaré au "Droit" qu'il ne servait de rien à vouloir piller les trunks de cette église, parce qu'on les vidait plusieurs fois par jour, de sorte que, durant la nuit, il n'y restait jamais d'argent.

Quant au lover des indigents, on le remet au locataire jusqu'à concurrence de huit dollars et quelques cents. Le règlement des loyers est cependant parfois lent, comme ailleurs.

Et les gens qui refusent de travailler? Il n'y en a plus, nous a affirmé M. Dumoulin. Au début du régime, certains, peu nombreux, ont voulu s'obstiner, mais ils ont été traduits en cour pour refus de travailler et depuis tout va bien. Quelqu'un qui ne peut pas d'ouvrage, on ne l'assiste pas.

Aimer à aussi sur les bras plus d'une centaine de maisons construites en vertu de la loi des locataires ouvriers et toutes les réparations et besoins d'entretien sont faites par les assistés.

De Jolis Rideaux Égayeront l'Apparence de votre Foyer

Rideaux Croisés
Très Frais
Rideaux en voile écri et en marquisette. Volant ruche. Teintes assorties avec dessins de fleurs. Quoque nouveaux, ces rideaux ont une vogue bien justifiée par l'élégance décorative qu'ils accordent à une pièce. La paire.

1.49 à 3.49

Rayon des Draperies et Rideaux — 5ème Etage

Rideaux de Gros Filet (Fish Net)

Un assortiment des plus complets de ces magnifiques rideaux bien brodés sur le côté et au bas, avec bord taillé ou fini avec scalloppé; c'est le genre de rideau moderne qu'il vous faut. Dimensions 34 à 40 p. de large. Ce sont des valeurs exceptionnelles aux prix de

1.49 à 4.95

Reps et Soie Nuancée

Largeur: 46 à 50 p. 79c

La verge.

Beau reps et soie nuancée dans les populaires nuances de rose, bleu, vert, or, garanties inaltérables au soleil et à l'eau. Se prêtant bien à tout genre de draperies.

Baguettes Kirsch de Fantaisie

En fer forgé, fini cuivre ancien, nuances polychrome, rouille, gris argent, vieux or. Convenables pour vivre, salle à dîner, chambre à coucher. Extension pour toutes grandeurs de fenêtres. Avec crochets, bouts, ornement central et une douzaine d'anneaux

99c à 4.95

Draperies

A des prix qui vous permettent de vous procurer ce qui est le plus moderne.

Beau Damas Importé

Le prix est extraordinairement bas, la qualité supérieure, les dessins riches et décoratifs.

\$2.49

Damas fini satin à dessins modernes et de fleurs, aussi dans les riches teintes unies de vert, rose, bleu, or, rouge, rouille, brun. Pour vivre, chambre à coucher, salle à manger.

JOSAPHAT PHARAND

85-91, avenue Champlain, Hull.

Téléphone: Sherwood 5600

Le Club de Réforme SE RÉORGANISERAIT

Les officiers de ce corps politique seraient élus à une assemblée tenue la semaine prochaine.

Le Club de Réforme des comités-unis qui l'on dit enterré après la dernière assemblée du club Lapointe ne serait pas mort d'après les renseignements que nous venons de recueillir. Nous apprenons de M. Raoul L'Esperance, secrétaire de l'Association qui portait le nom de Club de Réforme avant de prendre le nom de Lapointe, que le club de Réforme des comités-unis va se réorganiser complètement au cours d'une assemblée qui aura lieu la semaine prochaine à Hull. La on élira les officiers de ce club. Puis on décidera d'une grande assemblée politique dans la partie rurale.

La décision de maintenir le Club de Réforme des comités-unis fondé il y a trois ans a été prise, nous apprenons, par la consultation avec les chefs libéraux des comités-unis. Ces comités comprennent Pontiac, Gatineau, Papineau et Hull.

"Le groupe de Hull qui a changé le nom de Club de Réforme des comités-unis en celui de Lapointe, a ajouté M. L'Esperance, n'a pas reçu l'approbation de tous les directeurs et des membres ruraux au nombre de 2,500. Nous voulons maintenir le Club de Réforme des comités-unis qui unit, dans son sein, l'artisan de l'usine comme celui de la charrue, l'élément le plus nombreux de la population."

Les nombreux amis de l'échevin François Tremblay apprendront avec plaisir que, suffisamment remis de l'opération qu'il a subie, il sortira cet après-midi de l'hôpital du Sacré-Cœur. L'échevin Tremblay était dans cette institution depuis quinze jours environ.

CONSOLIDEZ VOS DETTES

Prêts de \$50.00 à \$500.00

Aux salariés hommes et femmes, sur garantie de mobilier. Si vous n'avez pas de mobilier, l'endossement de personne responsable suffit.

STRICTEMENT CONFIDENTIELLE

Remboursement facile.

INDUSTRIAL LOAN & FINANCE CORP.

Sous la surveillance du Gouvernement Fédéral

Prêts peuvent être faits aux résidents de Hull pour paiements de Taxes municipales.

Chambre 106, Edifice Transporation

Angle Sussex et Rideau

Tél: Rld. 3700

LAURIER

HULL

Jeudi - Vendredi - Samedi

19-20-21 avril

"HELL BELOW"

Avec Robert Montgomery, Walter Huston, Madge Evans, Jimmy Durante, Eugene Pallette et Robert Young.

AU MEME PROGRAMME

"The Man Who Dared"

Avec Preston Foster et Zita Johann.

Aussi "TARZAN"

de épisode: "Voodoo Vengeance"

CE SOIR — Dernière fois

"La Vierge du Rocher" ou

"Le Drame de Lourdes"

La Beatty est Meilleure

Comme tante Béa le dit, la Beatty a plus de "Pep". Elles coûtent moins cher parce qu'elles sont vendues directement de nos succursales de manufacture en quantités égales à toutes les autres marques combinées. Notre grande vente de Jubilé est maintenant commencée. Entrez voir la Beatty.

Modèle C

Avec Panier

101, rue Du Pont

Téléphone: Sher. 366

Hull

A 15

Accident inévitable

Cela peut-être — mais chaque accident a un effet soit sur la vie, la santé ou l'auto. Etes-vous entièrement protégé par une BONNE Assurance contre tous genres d'accidents d'auto?

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

Accident inévitable

<

L'équipe Côté sur le trône du groupe Myrand

LA SAISON DE BALLE OUVRE — LA PALME AU CLUB BUREAU

CÔTÉ ENLÈVE LES HONNEURS DE LA LIGUE MYRAND

BOB CRAIG NE DEMARRE PAS

Bob Craig, champion puzliste de la région à 147 livres, ne défend pas son titre au tournoi annuel qui commence ce soir sous les auspices du collège St-Patrice. Craig, un solide copain, a déclaré au "Droit" qu'il ne démarrerait pas vu qu'il n'a pas fait d'entraînement sérieux depuis plusieurs mois.

Son troupeau prend la mesure du groupe Normand dans le match décisif.

BROSSEAU SECOURU CLAN LANGEVIN

Le clan d'Edmond Côté a décroché le championnat de la ligue de quilles Myrand grâce à la victoire qu'il a remportée sur l'équipe Normand dans le match décisif. Sa marge, à la conclusion des hostilités, était de 129 points.

Côté enlève donc la magnifique trophée Myrand, cependant que Normand obtient la coupe Brunswick.

Alex Defavette réussit le plus haut pointage de 694, avec des séries de 269 et 255.

L'équipe Brosseau a mérité la coupe Carling, par suite de sa victoire de 157 points sur le club Langevin. S. Pilon réussit le plus haut pointage de 620, avec une série de 266.

Voici les résultats officiels: —

EQUIPE CÔTÉ

E. Lemieux, 244 226 188—656
O. Letourneau, 145 144 161—450
Ed. Côté, 182 185 201—568
R. Schryburt, 189 224 216—629
G. Pelletier, 246 233 206—685

Totaux, 1006 1012 970—2988

EQUIPE NORMAND

E. Lacombe, 137 147 256—540
L. Robitaille, 158 191 154—503
J. Auclair, 228 314 116—658
A. Defavette, 255 269 170—694
M. Normand, 178 128 158—464

Totaux, 956 1049 854—2859

Côté gagne le championnat de la ligue Myrand et la coupe Myrand par 129 points.

Normand gagne la coupe Brunswick.

R. Tassé, 290 120 111—521
O. Robert, 152 202 215—569
O. Barrette, 171 197 163—531
W. Lacombe, 181 194 182—547
H. Lévesque, 144 166 149—459

Totaux, 882 965 887—2734

Brosseau gagne la coupe Carling par 157 points.

René, le gérant des jeunes, se contentait de trois petites séries de 166 chacune, ce qui n'aidait pas son club d'une façon très encourageante. Et c'était pitoyable de voir les larmes de l'ami Paul, qui travaillait ferme. Il s'en promet pour l'an prochain, celui-là.

DES SYMPATHIES

Brisbois a été impressionné par la solidarité et la bonne entente qui existe parmi les hommes mariés et exprime le désir de rendre la communauté. — Bonne chance, Briz.

Les membres du comité sont très satisfaits du résultat et désirent remercier toutes les équipes qui ont répondu à leur appel, ainsi que les autres membres qui se sont rendus en grand nombre pour assister à la saison locale, partie jouée mardi en présence de 30,217 spectateurs.

Lou Warneke vient prêt de lancer une toute parfaite. Il n'aurait qu'un coup sûr aux Rouges et seul Comorosky réussit en neuvième manche un léger coup qui ferma à Lon l'entrée du temple Renommée.

Chicago tomba sur St. John et Larry Benton pour un total de onze coups sûrs. Klein hissa un circuit en sixième manche lorsque W. Hermon était en butte.

Le résultat officiel: —

CHICAGO

English, 3b, 5 0 0 0 1
W. Herman, 2b, 4 1 2 2 2
Klein, cg, 5 1 1 1 0
P. Herman, cd, 5 1 1 1 0
Stainback, cf, 4 2 2 1 0
Grimm, lb, 3 1 2 7 0
Jurgens, c, 4 0 0 3 2
Hartnett, rec, 3 1 2 1 3
Warneke, lanc, 4 0 1 0 1

Totaux, 36 11 27 7

CINCINNATI

Comorosky, cg, 4 0 1 2 0
Koenig, 3b, 3 0 0 0 0
Piet, 2b, 2 0 0 0 4
Hafey, cf, 3 0 0 3 0
Bottomley, lb, 3 0 1 3 0
Shilver, cd, 3 0 1 2 1
O'Farrell, rec, 3 0 1 2 1
Slade, c-a, 3 0 0 2 2
St. John, lanc, 1 0 0 0 0
A. Adams, lanc, 1 0 0 0 0
Benton, lanc, 0 0 0 0 0
Lombardi, lanc, 1 0 0 0 0

Totaux, 27 0 1 27 7

a-frappe pour St. John à la 6e, b-frappe pour Benton à la 9e.

Chicago, 001 004 010—6

Cincinnati, 000 000 000—0

Sommaire: — Erreur, Grimm. Points sur coups de Herman, Klein, 2. Grimm, Hartnett, Warneke, Deu. bases—Stainback. Circuit—Klein.

Base volée—Grimm. Sacrifice—Piet. Laissez—Chicago 3; Cincinnati 3. Bases sur balles de Warneke 2, Johnson 1, Benton 2. Retirés Benton 1, Coups sur Johnson, 8 en 6. Benton 3 en 2. Balle manquée—O'Farrell. Lanceur perdant—Johnson. Arbitres—Klein et Pfirman. Durée—1 h. 53.

LE CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

G. P. Moy

Washington, 1 0 1 000

Cleveland, 1 0 1 000

Philadelphie, 1 0 1 000

Detroit, 1 0 1 000

New-York, 1 0 1 000

St. Louis, 1 0 1 000

Chicago, 1 0 1 000

LIGUE NATIONALE

G. P. Moy

New-York, 1 0 1 000

St. Louis, 1 0 1 000

Chicago, 1 0 1 000

Philadelphia, 1 0 1 000

Pittsburg, 1 0 1 000

Boston, 1 0 1 000

Cincinnati, 1 0 1 000



EARL Whitehill a bien lancé pour les Sénateurs de Washington dans le match inaugural à Boston.

CRONIN HÉROS DE LA PARTIE

SON DOUBLE OPPORTUN EN ONZIÈME MANCHE ASSURE LA VICTOIRE AUX SÉNATEURS

BOSTON.—Le double du gérant Cronin, son premier coup de la saison, déclencha un ralliement qui permit aux Sénateurs de compter en onzième manche le point qui leur assura la victoire, au pointage de 6 à 5, sur les Red Sox, dans le combat inaugural. Une foule de 33,336 personnes vit les équipes aux prises.

Les Sénateurs enlèrent quatre points en première manche, à cause de leur manque de contrôle de "Dusty" Rhoades.

Whitehill lança bien jusqu'à la sixième strophe, qui ceda sa place à Jack Russell lorsque Boston devint menaçant.

Voici le résultat officiel: —

WASHINGTON

AB R H PO A

Myer, 2b, 5 0 0 3 3

Stone, cd, 5 0 1 2 4

Manush, cg, 5 1 2 4 0

Cronin, 2b, 4 2 1 4 2

Schulte, cg, 4 1 1 8 0

Kuhel, lb, 4 0 1 7 1

Bluege, 3b, 4 0 0 0 0

A. Jagers, 3b, 0 0 0 0 0

Travis, 3b, 0 0 0 0 0

Berg, rec, 4 0 0 2 0

b-Harris, rec, 1 0 0 0 0

Klump, rec, 0 0 0 0 0

Whitehill, lanc, 2 1 2 0 0

Russell, lanc, 1 0 0 0 0

Crowder, lanc, 2 0 1 0 1

Totaux, 39 6 9 33 8

BOSTON

Bishop, 2b, 5 0 0 3 4

Weber, c-a, 6 0 1 1 0

Judge, lb, 4 1 2 13 6

P. Johnson, cg, 5 1 2 3 0

Reynolds, cd, 5 1 1 2 0

Soeters, cd, 5 2 2 2 0

Ferrell, rec, 4 0 2 4 1

Walters, 3b, 5 0 1 5 6

Rhodes, lanc, 1 0 0 0 4

c-Seeds, 1 0 0 0 0

Bennock, lanc, 0 0 0 0 0

H. Johnson, lan, 2 0 0 0 0

Totaux, 44 5 11 33 8

a-frappe pour Bluege à la 11e, b-frappe pour Berg à la 1e.

a-frappe pour Rhodes à la 1e, b-frappe pour Pennock à la 6e.

Par manche, 400 010 000 01—6

Washington, 400 010 000 01—6

Boston, 000 004 010 00—5

SOMMAIRE

Erreurs, Kubel 2, Bluege 1, Salter 2, Walters, Points sur coups de Rhoades, Schulte, Kubel, Whitehill, Reynolds, Soeters, Ferrell 2, Walters, Deu. bases, Cronin, Judge, Circuit, Whitehill, Sacrifices, Myer, Judge, Double-jeu, Walters à Judge, Laissez, Washington, 6; Boston 11, Bases sur balles, Whitehill 3, Crowder 1, Rhodes 3, E. Johnson 1, Retirés, Whitehill 1, Russell 1, Rhodes 1 en 2-3; Crowder, 2 en 3-1-2; Rhodes, 6 en 5; Pennock, 0 en 1; H. Johnson, 3 en 5. Frappé par H. Johnson (Schulte). Faute motion, Russell, Lanceur gagnant, Crowder, Perdant, H. Johnson. Arbitres, Owens et McGowan. Durée, 2 h. 35.

M. DORION A EU UN VIF SUCCÈS

IL ROULE 728, AVEC UNE SÉRIE DE 310, DANS LA LIGUE INDEPENDANTE.

L'équipe ST. Albright a enlevé deux parties à l'équipe J.M'en Fiché lors de leur dernier engagement sous les auspices de la ligue Independent.

Maurice Dorion décrocha les honneurs de la soirée en bousculant les bousculés pour un total de 728, dont une série de 310. Maurice Baril fit 691 et Lucien Maréchal 607.

Voici le résultat officiel: —

EQUIPE J.M'en FICHÉ

R. Marcell, 141 163 185—489

M. M. Miron, 108 127 207—514

M. Baril, 221 224 246—691

M. Laverne, 163 103 189—435

T. Dorion, 115 159 102—376

Ch. Marcell, 148 168 148—464

A. Racine, 125 165 214—504

M. A. Danis, 154 162 141—457

Totaux, 1247 1271 1412 3930

EQUIPE ST. ALBRIGHT

E. Marcell, 102 147 115—364

M. R. Dorion, 137 78 158—373

L. Marcell, 157 236 214—607

M. Gauthier, 196 95 133—424

G. Henchy, 153 183 183—519

J.-P. Dorion, 245 212 135—592

M. Dorion, 138 210 238—586

M. A. Marcell, 158 146 156—469

Totaux, 1338 1407 1329 4074

L'équipe ST. Albright gagne 2 parties.

Bourgeois passe à la série finale du tournoi de billard

Le sieur Bourgeois a atteint à son tour la série finale du tournoi de billard de la Cité de Hull. Il a mardi soir triomphé de H. Bertrand, au pointage de 300 à 194, dans un duel sensationnel de la série mi-finale. Bourgeois, champion transpotin depuis deux ans, s'attaque maintenant à Jean-Paul Maurice dans le match qui décide du titre pour 1934. Ce sera une affaire de trois parties.

LES TAPAGEURS ONT CONCLU LA SAISON DE BELLE FAÇON

BONS DEBUTS DES LIGUES MAJEURES

NEW-YORK.—Les foules ont envahi nombreuses les champs de balle aux bases pour l'ouverture de la campagne de 1934.

On estime qu'il y avait mardi dans huit villes plus de 180,000 spectateurs, contre 153,526 en 1933, 138,000 en 1932 et 249,010 en 1931.

Le club Bureau enlève le championnat en triomphant du club Lemieux en finale.

LE BANQUET A LIEU LUNDI SOIR

Saluez, citoyens, l'équipe Bureau qui vient de décrocher le championnat de la ligue de quilles des Tapageurs.

Ce puissant clan a en effet triomphé du club Lemieux, avec une marge de 350 points, dans le match décisif du concours.

L'affaire, qui se déroula mardi soir sur les allées de Ste-Anne, fournit du sport de calibre supérieur.

Alex Defavette fut le héros de la soirée avec un total de 714 et une série de 211. Armand Brosseau réussit un total de 635 sous les couleurs de Bureau.

Vainqueurs et vaincus fraternisèrent à la conclusion des hostilités. Le banquet annuel de la ligue a lieu lundi prochain au Standish Hall.

Voici le résultat officiel: —

CLUB BUREAU

A. Brosseau, 288 178 169—635

Mme A. Brosseau

C. Plouffe, 96 106 81—283

Mme C. Plouffe, 164 172—506

Eur. Landraut, 142 171 161—474

Irène Bédelle, 167 213 148—525

M. M. Mitchell, 109 184 190—483

A. Bureau, 197 173 225—622

J. Galipeau, 173 164 225—562

Mme J. Galipeau, 128 128 128—384

Totaux, 1684 1609 1758—5042

CLUB LEMIEUX

O. Benoit, 163 133 130—448

Mme O. Benoit, 92 65 118—275

Gene Marcell, 211 58 167—436

M. Y. Miron, 193 153 167—513

L. Tremblay, 237 179 163—579

Berthe Bélanger, 109 106—289

Bill Lemieux, 203 147 163—513

M. H. Larose, 129 170 164—463

Alex Defavette, 194 211 209—714

Mme A. Defavette

Totaux, 155 133 174—462

Bureau gagne par 350 points.

NEW YORK ADMET LE PARI LIBRE

ALBANY. — Les autorités ont admis le principe des paris légaux dans l'Etat de New-York.

On pense que le gouverneur Lehman approuvera sa signature à la nouvelle loi assez tôt pour qu'elle soit en vigueur samedi.

L'Arbre de la Science

Choses diverses du domaine universel qu'il est bon de connaître

L'UNIFORME que revêtait Louis XIV, le roi soleil, dans les circonstances officielles avait coûté 14,000.000 de francs. Il en avait aussi un de moins dispendieux qui ne lui avait coûté que 12,000,000 de francs.

LE FER avait jadis une si grande valeur qu'on en donnait un morceau aux athlètes qui se distinguèrent aux Jeux Olympiques de la Grèce antique.

L'ÉLÉPHANT atteint souvent l'âge de 150 ans. On en a même trouvé qui étaient âgés de 200 ans.

LA FEMELLE vit à l'état d'adulte que quelques mois, mais la femelle vit de six à sept ans.

ON estime qu'il y a aux Etats-Unis une moyenne de deux oiseaux à l'acre.

AVANT 1751, la Nouvelle Année anglaise commençait le 25 mars. Ce mois était alors partagé en deux périodes: le "grand mars" avant le 25 et le "petit mars" après le 25.

ON compte plus de 1600 langues et dialectes en usage dans les Amériques.

LA CONSOLATION Pour sécher les pleurs du génie. Que peut la lyre? Il faut un Dieu. —Lamartine.

ET Beaumarchais a dit: —Les plus grandes peines ont leur douceur quand elles sont partagées!

FOLIES-SENTIMENTALES RAREMENT arrive-t-il que la Fortune choisit le Génie pour compagnon!

LE 18 AVRIL 1431—Jeanne d'Arc, la Pucelle de France, est condamnée à mort.

AVERILL BRILLE POUR INDIENS

CLEVELAND MENE UNE BELLE RONDE CONTRE LES BROWNS — HILDEBRAND LANCE BIEN

CLEVELAND.—Earl Averill tapa un circuit et un double et les Indiens insécurèrent la saison locale par une victoire de 5 à 2 sur les Browns, en présence de 21,000 spectateurs.

La clique locale fit quatre points sur George Blaholder dans les trois premières manches.

Hildebrand et Lloyd Brown se partagèrent le travail dans la case indienne.

LE RESULTAT

St-Louis, 000 001 100—2 6 1

Cleveland, 112 000 105—5 8 2

Blaholder, Newsom, McAfee et Grube;

LE DÉFICIT NATIONAL A ÉTÉ RÉDUIT DE \$22.500.000 AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

L'indicateur des prix du gros durant l'année monta de 13.4 pour cent. Ce fut moins que l'amélioration aux États-Unis, mais plus que dans la plupart des autres pays.

LES EXPORTATIONS AUGMENTENT

Quant au commerce, le ministre nous apprend que le dernier exercice financier donne un total de \$1,019,459,000 contre \$887,098,000 pour l'année financière terminée le 31 mars, 1933. La hausse, les exportations ont dépassé les importations de près de \$152,000,000, sans inclure dans ces chiffres commerciaux l'or ou les lingots.

Les exportations de fer non-motivé, principalement la production courante des mines canadiennes, se chiffraient à environ \$90,000,000 en se basant sur la moyenne des prix obtenus sur les marchés mondiaux.

Le ministre relève les avantages décaissant des accords commerciaux d'Ottawa de 1932 en soulignant qu'un tiers des achats faits à l'étranger par le Dominion durant l'exercice écoulé, furent dans les pays de l'Empire, à comparer avec un cinquième en 1929. Les exportations du Canada aux pays de l'Empire démontrent un gain du même genre.

Ce ne fut que durant le deuxième trimestre de l'année financière qu'on a pu constater l'expansion dans le volume des affaires. Le premier trimestre en effet, accusait une perte substantielle sur la période correspondante de l'année précédente. Le 5 juillet, les revenus avaient baissé de \$16,000,000 comparativement à l'année financière précédente. A la fin de décembre, le terrain perdu avait été repris et les comptes définitifs démontrent un revenu total des impôts de \$17,000,000 de plus que pour l'année précédente.

Les droits de Douane sur les importations accusent une diminution sur l'année précédente, soit \$65,926,000 comparativement à \$70,773,000. Les droits d'accise, principalement sur les boissons et les tabacs, rapportèrent \$35,871,000 contre \$34,834,000; l'impôt sur le revenu, \$61,399,000, une légère diminution; l'impôt sur les ventes, \$63,000,000, une augmentation sur l'année précédente. Le total des impôts fut de \$271,857,000 contre \$254,319,000 l'année précédente.

Les revenus, autres que ceux des impôts, des divers départements du gouvernement y compris celui des postes, se chiffraient à \$51,700,000, pour une diminution d'environ \$550,000. Le ministre des postes rapportera un revenu de \$30,500,000 tandis que l'intérêt sur les placements se chiffre à \$11,000,000.

ECONOMIES AU MINISTRE DES POSTES

L'opération de la poste canadienne coûta \$30,800,000, soit \$300,000 de plus que les revenus alors que le déficit postal de l'an dernier était de \$700,000. Cette amélioration de \$400,000 en un an a été effectuée grâce à des économies.

L'intérêt sur les placements, le deuxième item en importance dans les revenus autres que ceux des impôts, était légèrement plus bas que l'an dernier. Les dépenses-capital comprenaient \$3,816,000 pour les travaux publics; \$1,987,000 pour les canaux et \$767,000 pour les chemins de fer, se totalisant à \$6,570,000 contre \$8,548,000 pour l'année précédente.

Quant aux dépenses spéciales de \$42,900,000, quelque peu moindres que celles de l'année précédente, \$36,000,000 allèrent aux mesures de soulagement. Les secours directs couvrirent \$25,870,000, les travaux et entreprises des municipalités \$1,780,000 et les autres dépenses \$10,250,000.

Les dépenses totales de soulagement depuis 1930 atteignent \$115,500,000, auxquels on peut ajouter le boni de froment de 1931 au total de \$12,700,000 et les avances de \$2,400,000 aux chemins de fer pour emploi dans les usines, pour donner le grand total de \$130,500,000.

AIDE AUX PROVINCES

M. Rhodes dit en partie que: Les prêts faits aux gouvernements provinciaux, sous la loi des secours, se totalisent à \$12,540,000, après avoir tenu compte de certains remboursements. A ce jour, cette somme est en vigueur de \$38,200,000 à la fin de l'année financière et nous avons \$50,700,000 en assistance totale de ce genre aux gouvernements provinciaux.

Trois provinces, l'Alberta, la Manitoba et la Colombie anglaise, ont reçu des prêts relatifs au paiement de dettes contractées avec le public. L'Alberta emprunta \$1,968,000 pour rencontrer l'échéance d'obligations le 1er avril, payable au Canada ou à New-York. La Manitoba obtint \$1,470,000 pour rencontrer une obligation due à la même date et également payable au Canada ou à New-York. La Colombie anglaise reçut des prêts de \$1,435,000 pour rencontrer ses obligations d'intérêt. Les autres prêts avaient trait au paiement de la part provinciale dans les débiteurs de secours ou avaient été obtenus dans le but de permettre aux provinces d'aider les municipalités à payer leur part de secours.

Les provinces ont payé l'intérêt sur les prêts quand les versements vinrent due, à l'exception de certains prêts avancés à la province de la Saskatchewan pour fins de soulagement. Cette province n'a pu rencontrer l'intérêt à même ses propres ressources et a remboursé avec des billets du Trésor.

En accordant ces prêts, dit M. Rhodes, notre politique a été, comme par les deux années précédentes, de limiter au minimum le genre d'assistance. Chaque demande a été étudiée en regard de la situation particulière qui la motivait, de la fin particulière du prêt et de la position budgétaire générale de l'emprunteur sur les services ordinaires du gouvernement. M. Rhodes soutient que cette politique fut à l'avantage général du Canada.

Sous l'entente "prêts et débiteurs, non-actifs", on inclut des montants payés sous forme de prêt qui sont considérés dans les comptes comme étant ajoutés à la dette nette. Ils comprennent les sommes payées pour l'exploitation des Canadian National Steamships, le déficit du pont du Havre de Montréal et les prêts à un nombre de commissions de havre.

Le montant net de ces prêts l'année dernière dépassa légèrement \$3,000,000.

\$1,000,000 REMBOURSE

Pour l'exploitation des Canadian National Steamships, continue M. Rhodes, nous avons payé \$886,000, dont \$668,000 pour le déficit comptant des services des Antilles, et \$218,000, déficit comptant de l'exploitation des navires qui restent dans la flotte de la marine marchande.

A cause des réductions additionnelles dans le nombre des navires exploités, la marine marchande du gouvernement canadien a pu remettre au gouvernement \$1,000,000 ad-

cent de la commission canadienne du prêt agricole dans la mesure où les prêts le requièrent. L'achat d'obligations s'est élevé à \$400,000 et on a fait un versement de \$16,248 du capital.

La commission a payé tous les intérêts dus au gouvernement à temps.

CHEMINS DE FER

Comme la démontre le rapport annuel des commissaires du réseau de chemins de fer nationaux canadiens, les recettes d'exploitation des chemins de fer ont subi une autre perte de \$12,500,000, soit près de 4 pour cent, au cours de l'année régulière 1933. Les dépenses en débiteurs d'exploitation compensent presque totalement les pertes en recettes. Cependant, comme l'administration avait préparé son budget pour l'année en se basant sur l'espoir d'encaisser presque les mêmes recettes brutes que l'année précédente, la somme requise du gouvernement du Dominion pour paiement des déficits a dépassé l'estimation en chiffres par \$4,300,000.

La somme fournie par le gouvernement et inscrite au compte publics comme déboursée pour déficit du réseau de chemins de fer nationaux canadiens, après les paiements des intérêts sur les obligations détenues par le public, fut de \$58,950,000, soit \$11,000,000 de moins que l'année précédente. La perte nette du réseau, comme le démontrent les comptes, s'est élevée à \$97,650,000.

La différence entre cette somme et la contribution gouvernementale mentionnée ci-haut, est faite de \$3,000,000 pour intérêts sur les emprunts du gouvernement-pareils intérêts s'accumulant dans les comptes des chemins de fer sans cependant être payés de fait — et de \$2,500,000 pour certains autres items non-comptant.

En plus de la somme fournie pour combler les déficits, la compagnie ferroviaire a eu besoin de \$1,000,000 pour débiteurs capitaux et de \$11,300,000 pour amortissement de la dette, ces items s'élevant à \$13,300,000. En regard de cette somme, la compagnie pouvait disposer de \$5,000,000 comme capital administratif, ce qui laissait au gouvernement \$8,200,000 à fournir sous forme de prêt.

Nonobstant le fait que les rendements d'exploitation ont été moins favorables qu'on ne s'attendait au début de l'année, la compagnie est demeurée dans les limites de son budget, la somme additionnelle requise pour les déficits ayant été compensée par une épargne en débiteurs capitaux.

LA DETTE FERROVIAIRE

A la fin de mars 1934, la dette des chemins de fer nationaux canadiens en souffrance, après le paiement des intérêts, s'élevait à \$1,235,000,000, ayant été diminuée de \$10,000,000 l'an dernier. Sur la somme en souffrance, \$962,000,000 sont des obligations garanties par le Dominion.

Durant les trois premiers mois de l'année régulière actuelle, il y a eu une réduction sensible des recettes ferroviaires et les recettes nettes d'exploitation sont de quelque \$4,000,000 de plus que celles de la période correspondante en 1933. Le budget ferroviaire pour 1934 s'élève à \$85,800,000, estimant à ce jour la dette nette de \$1,208,000,000, soit \$27,000,000 de moins que l'année précédente.

Le bilan suivant résume les besoins financiers du réseau de chemins de fer nationaux canadiens durant l'année régulière 1933, comparativement au budget et aux dépenses actuelles de 1932.

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

BESOINS FINANCIERS

	Débiteurs de fait	Budget	Débiteurs de fait
Deficit—			
Réseau (ex lignes de l'est) ...	\$52,263,819	\$47,941,395	\$53,422,661
Lignes de l'est (ex réseau) ...	6,091,569	6,611,000	6,635,845
	\$58,355,388	\$54,552,395	\$60,058,506
Déboursés capitaux ...	1,938,116	5,993,121	799,158
Amortissement de dette ...	11,269,985	12,265,584	11,510,178
	\$72,183,489	\$72,811,100	\$72,367,842
Moins le capital administratif disponible ...	5,000,000	5,200,100	4,231,997
Somme requise ...	\$67,183,489	\$67,611,000	\$68,135,845

Les débiteurs totaux s'élevaient à \$439,200,000, comparativement à \$468,726,000 l'année précédente, soit une diminution nette de \$9,500,000. De fait, le bilan démontre des débiteurs totaux l'an dernier de \$531,700,000, mais en se rappelant que, de cette somme, \$42,900,000 représentent les prêts faits les années précédentes aux commissions de havres et aux chemins de fer nationaux canadiens, lesquels ont passé de la colonne des fonds productifs à celle des fonds improductifs et ne sont pas, en rigueur, imposables aux affaires de l'an dernier.

DEBOURSÉS CONTRÔLABLES

M. Rhodes a donné un compte rendu détaillé des difficultés encourues dans la diminution des débiteurs contrôlables, lesquels ont été basés de \$41,000,000 depuis l'année financière 1929-31, déduction faite des \$2,000,000 au compte des élections générales de 1930. Ceci comporte une épargne de \$30,000,000 dans les débiteurs ordinaires et une diminution en débiteurs capitaux ou autres de \$11,000,000 de la même façon. M. Rhodes a décrit le lancement du prêt de \$15,000,000 de livres à Londres l'été dernier et la forte souscription qui en résultait quelques instants après l'ouverture de l'emprunt.

BILLET DU TRÉSOR

Une émission de notes du trésor, à 4 pour cent, datées du 1er juillet 1933, fut faite à New-York dans le but de refinancer une même somme de billets à 4 pour cent expirant le 1er octobre et devant être payée le 1er août. La nouvelle émission vaut pour 15 mois à dater du 1er juillet 1933 et peut être rapplacé à ou après 12 mois. L'émission a été

bre et furent émis à trois maturités: bons de 2 ans avec intérêt de 3-1/2 pour cent et bons de 5 et 12 ans avec intérêt de 4 pour cent. Les bons à 2 ans furent offerts à 99.50 avec rendement de 3.75 pour cent, les bons à 5 ans à 99.00 avec rendement de 4.19 pour cent et les bons à 12 ans à 98.50 avec rendement de 4.57 pour cent.

Les bons à 12 ans sont sujets à rappel, au choix du gouvernement, après 10 ans et le prix d'émission représente le plus bas rendement auquel les valeurs gouvernementales à long terme aient jamais été offertes sur le marché domestique.

En guise d'attraction aux détenteurs de bons d'emprunt de la victoire, un boni fut offert pour conversion rapide et plus de \$139,000,000 de bons de la victoire maturés ont été échangés. Les banques convertirent également \$40,000,000 de billets du trésor vendus à elles en mai.

Les souscriptions totales au comptant se sont élevées à \$16,700,000 dont \$15,700,000 ont été acceptées. Les obligations directes du Dominion sous forme de dettes non-maturées et de billets du trésor ont été mis en liste par M. Rhodes qui les résume comme suit:

PASSIF INDIRECT

Sous l'entente "passif indirect", M. Rhodes démontre que les obligations en vigueur le 31 mars dernier, portant la garantie du gouvernement, s'élevaient à \$993,000,000, ayant été diminuées d'environ \$3,000,000 durant l'année.

L'ASSISTANCE

De nouvelles obligations ont été assumées pendant l'année en vertu de la loi de l'assistance. En juin dernier, les billets du trésor à 3 pour cent de la Colombie anglaise ont été garantis au montant de \$626,533 et les valeurs manitobaines au montant de \$5,894,127 afin d'honorer des échéances à New-York.

Durant le même mois, des garanties s'élevaient à \$1,760,000 et ont été faites pour des commandes de rails d'acier des chemins de fer nationaux canadiens à l'Algoma Steel Corporation et à la Dominion Steel and Coal Corporation, avec promesse de payer 5 pour cent sur les avances jusqu'à livraison des rails.

Le budget parle également de la garantie de \$60,000,000 aux banques pour le prêt au Canada Pacifique, de la garantie aux banques relativement aux activités de mise en marché du cartier du blé canadien, la responsabilité dans ce dernier cas dépendant de la situation mondiale du blé.

LES GARANTIES

Les garanties données sous les lois de secours, en date du 31 mars, 1934, se chiffraient à \$93,296,000, à part celles ayant trait au froment, qui changent d'un jour à l'autre et qui ne sont pas à montant fixe. En voici la liste:

	Principal montant de garanties en vigueur le 31 mars, 1934
Province de la Colombie anglaise	\$26,533
Province du Manitoba	\$5,894,127
Bureau d'épargne du Manitoba	\$10,844,853
Algoma Steel Corporation	\$660,000
Dominion Steel and Coal Corporation	\$400,000
Cl. de l'acier de la Col. Pacifique	\$60,000,000
Beauharnois Light, Heat & Power Company	\$14,055,558
Gouvernement de Terre-Neuve	\$35,000
Canadian Co-operative Wheat Producers	—
Garanties (pas de chiffre)	—
M. Rhodes a aussi dressé une liste des obligations de chemin de fer et de commission de havre garanties par le gouvernement. Leur total était de \$993,276,547.	—

A LA CONFÉRENCE MONDIALE

M. Rhodes a décrit les efforts faits par le Canada avec les nations du monde à la conférence économique de l'été dernier, tenue à Londres, pour obtenir l'adoption de programmes similaires destinés à stabiliser les prix des commodités à un niveau raisonnable. Bien que l'objectif n'ait pas été tout à fait atteint, a-t-il déclaré, les efforts des nations n'ont pas été sans une mesure considérable de succès. On avait réussi à diminuer les taux d'intérêt au pays et la Banque Centrale projetée fournir la mécanique pour permettre au Canada de coopérer avec les autres nations dans un programme qui haussera et stabilisera les niveaux des prix.

Le ministre traita aussi de la variation du change et de son effet sur le Canada. Il constata que le cours du dollar canadien, maintenant à mi-chemin entre le sterling et le dollar des États-Unis, avait produit de bons effets puisque, en février, la prime sur l'argent de New-York était tombée à une moyenne de 7-10 pour cent comparativement à 197 pour cent en février 1933, tandis que le sterling, depuis quelques jours, était coté de 51.4 à 51.7 à Montréal.

L'accord international sur le blé, signé à Londres l'an dernier, est au nombre des mesures prises pour faire hausser le niveau des prix des nécessités de la vie. "Nous ne ralentirons pas nos efforts pour encourager une hausse des niveaux des prix, par toutes les méthodes solides dit le ministre. Nous nous attendons particulièrement à ce que notre programme de travaux publics contribuera à cette fin en accélérant le progrès du recouvrement commercial, qui est heureusement dans une bonne voie."

Le ministre des finances a remarqué qu'il ne faut pas s'embarrasser. Si le progrès accompli est déjà encourageant, ce serait une erreur de sous-estimer les difficultés qu'il reste à surmonter avant qu'on puisse établir une pleine mesure de prospérité mondiale.

"Le commerce international demeure à un bas niveau" dit-il. "Peu de progrès, sinon aucun, a été accompli dans l'élévation des interprétations excessives du commerce, les quotas arbitraires, les contrôles du change, et les autres mesures défensives effectuées pour rencontrer les dangers de la dépréciation monétaire et les balances défavorables des versements."

STABILISATION DES MONNAIES

"Depuis quelques mois, il y a eu certainement une augmentation de stabilité sur les marchés du change étranger mais l'instabilité de certaines monnaies continue à demeurer comme possibilité une autre période d'incertitude monétaire avec la menace de dépréciation concurrente. Ceci suggère qu'il serait désirable d'étudier de nouveau la possibilité d'unir les efforts afin de stabiliser

de fait les monnaies des principaux pays.

"Je me rends compte des difficultés qui entourent le problème que la conférence mondiale n'a pu résoudre l'été dernier. Mais quelques-unes de ces difficultés ont été amoindries durant les mois qui ont suivi la conférence. Le besoin d'une action prochaine ressort quand on se rend compte du peu de progrès qu'on peut accomplir dans la réduction des restrictions sur le commerce international aussi longtemps que les monnaies continueront de varier et que le danger de la dépréciation concurrente persiste."

"Nous sommes aussi obligés de mettre au compte du défilé de l'année dernière, certains développements politiques défavorables, les tensions politiques en Europe et en Extrême-Orient se sont aggravées, l'équilibre social de quelques pays importants est devenu plus instable, les pourparlers de désarmement ont été une succession de déceptions, et le système collectif édifié avec peine durant les années qui suivirent la guerre est menacé d'effondrement. Certes, la tension est moins grave aujourd'hui qu'elle ne l'était au commencement de l'année entravée à la coopération constructive."

"Aussi longtemps que ces influences continuent de se exercer, elles méritent d'être prises en sérieuse considération. Il ne reste pas moins vrai, cependant, que nous avons atteint et franchi le bas de la longue dépression qu'on a fait des progrès considérables dans notre pays et dans d'autres pays pour rétablir une situation normale et que les tendances économiques actuelles sont dans la direction de progrès additionnels. Si cela ne nous porte pas à un optimisme injustifié, nous avons raison d'avoir confiance."

UNE RIGIDE ECONOMIE A...

(Suite de la 1re)

\$134,000,000, ce qui constitue une réduction de \$83,000,000, ou de 38 pour cent. En tenant compte des dépenses électorales de \$2,000,000 en 1930, dépenses qui ne se sont pas répétées l'an dernier, l'amélioration est donc de \$81,000,000. Cette réduction est imputable à une coupe de \$30,000,000 dans les dépenses ordinaires et à une autre coupe de \$51,000,000 dans les dépenses capitales et autres.

De 1930 à 1932, le nombre des fonctionnaires de l'état, aussi bien de temporaires que permanents a été réduit de 12,000, ce qui a fait faire une économie en salaires et gages, de plus de \$10,000,000 annuellement, sans tenir compte de l'économie de \$7,800,000 imputable à la réduction de 10 pour cent imposée aux autres fonctionnaires.

À la fin de l'année financière 1913-1914, M. Rhodes, les dépenses contrôlables ordinaires du gouvernement s'élevaient à \$87,000,000. L'an dernier, elles s'élevaient à \$123,000,000. Ces chiffres indiquent une augmentation de \$36,000,000, ou une période de 20 années de développement du pays.

De cette somme de \$36,000,000, une somme de \$17,000,000 est affectée aux Postes, dont les services ont dû de toute nécessité s'étendre et se développer. L'augmentation, par ailleurs a été compensée par une augmentation de revenus, et n'est pas par conséquent un des facteurs du déficit. En ne tenant pas compte des dépenses Postales, les chiffres comparables sont ramenés à \$73,000,000 pour 1913-1914, contre \$93,000,000 pour 1933-1934, soit une augmentation de \$20,000,000.

Dans l'ensemble, la population du Canada a augmenté de 7,600,000 à 10,300,000.

Le coût du maintien des services publics a grandi nécessairement avec la croissance de la population. Il a fallu même ajouter de nouveaux services. De sorte que les dépenses actuelles imputables aux services ordinaires contrôlables sont moindres qu'en 1913-1914 si on les répartit sur une base par capita. En 1913-1914, les chiffres étaient de \$8.60 par tête, et cette année de \$9.03 par tête.

LES PETITES ANNONCES

CLASSES abondent en occasions.

"Le son", sujet de cette conférence

Des l'inauguration de l'Association des sciences des Laboratoires Nationaux de Recherches, au début de l'année, il fut décidé d'inclure dans le programme annuel, des assemblées auxquelles on donnerait des conférences en langage non technique et sur des sujets intéressants le public en général. La première de ces conférences fut donnée il y a quelques semaines, par le docteur R. C. Wallace, Président de l'Université de l'Alberta. La deuxième sera prononcée le vendredi soir, (20 avril). Le sujet sera: "Le Son — conférence avec expériences". Le Dr R. W. Boyle, directeur de la division et du génie, des laboratoires Nationaux de Recherches, et M. G. S. Field, de la même division, porteront la parole.

Une ou deux expériences en ultrasonique, une spécialité des deux orateurs, le Dr Boyle ayant été invité par l'Armada anglaise pour faire une étude spéciale durant la Grande Guerre aux fins de la campagne antitour-marin, seront exécutées. La méthode ultrasonique du temps de la guerre pour la reconnaissance des sous-marins et autres usages sera illustrée.

Les orateurs se proposent de faire usage d'un réservoir à eau agitée pour démontrer les divers phénomènes propres au son, à la lumière, aux ondes sonores, aux rayons-x, etc.

Plusieurs méthodes extra-ordinaires de production d'ondes sonores seront utilisées. Des expériences sur la gamme de l'oreille humaine, pour montrer certaines particularités de l'audition humaine seront aussi faites. Le Dr Boyle est un gradué de l'Université McGill. Il étudia sous la direction de Lord Rutherford, ce fut à la recommandation de Lord Rutherford que, durant la Grande Guerre, il fut nommé sur le personnel de l'Armada anglaise, où il s'est acquis une réputation internationale dans la science. Après la Grande Guerre il devint Doyen de la Faculté de Sciences Appliquées à l'Université d'Alberta et en 1929 fut nommé membre du personnel du Conseil des Recherches Nationales. M. Field fut un des élèves du Dr Boyle à l'Université d'Alberta, dans la même spécialité du Dr Boyle. La conférence commencera à 8 h.

Tommy Gorman préside le gala sportif à l'Auditorium

Les amateurs n'oublieront pas que le grand tournoi de boxe et de lutte qui aboutit aux championnats de la Cité commence ce soir à l'Auditorium vers les 20 heures (8 h. p.m.). L'offense est sous les auspices de l'Association Athlétique St-Patrice, qui a dressé un programme de trente matchs pour la soirée inaugurale. Plusieurs athlètes canadiens-français participent à ce gala. A nous donc de leur accorder l'appui de notre présence. La direction annonce que "Toy-Pay" Gorman, gerant Les Esperviers de Chicago, champions du monde, présidera la séance. Il dira quelques mots aux candidats.

IL DEMANDE UN MONUMENT POUR LE COLONEL BY

Suggestion de l'échevin Bélanger au comité municipal de publicité.

LES CONVENTIONS

L'échevin Aristide Bélanger a proposé hier soir à la réunion du comité industriel et de publicité de la ville que l'on demande aux bureaux des commissaires et aux différents associations de la Capitale de coopérer à l'érection d'un monument convenable à la mémoire du colonel By, pour remplacer la pierre qui a été placée dans le parc de la Confédération lors de la célébration du centenaire d'Ottawa en 1926. La suggestion de M. Bélanger a été bien accueillie au comité et des démarches en ce sens seront faites incessamment.

L'échevin Bélanger a protesté contre une enseigne placée sur le chemin à Smiths Falls, indiquant que la distance pour Ottawa est de

90 milles, via Perth. On a expliqué que l'état de la route est très défavorable sur une distance de 4 milles près de Franktown et que l'enseigne a été placée par Perth. L'échevin G. S. Sloan annonce que la section de mauvais chemin sera réparée par le gouvernement provincial dans un avenir rapproché.

LES CONVENTIONS

Le comité a décidé de faire de nouvelles démarches pour attirer des conventions et congrès à Ottawa. On se mettra en communication avec différentes associations. La convention de l'Ontario Electric Utilities tiendra sa convention annuelle dans la Capitale du 28 au 30 juin. Les organisateurs ont demandé au comité un octroi pour la réception de 150 femmes qui viendront à Ottawa lors de ce congrès. Le comité a décidé d'organiser une partie de golf, un bridge et un thé à un club local pour cette occasion.

D. G. Cowan et Lory Heam ont demandé un octroi pour l'Ordre des Forestiers Canadiens qui tiendra son congrès général à Ottawa, un octroi de 25 dollars a été accordé à la Gleebe Collegiate Boys' Athletic Association pour aider à défrayer la réception faite à un groupe d'athlètes de l'Académie de Halifax. Le comité organisera probablement un déjeuner à la Ferme Expérimentale lors de la visite d'une délégation d'agriculteurs sous les auspices du Ohio Farmer, de Cleveland, cet été.

(Presse Canadienne)

PETERBOROUGH, Ont., 18.—Son Ex. Mgr Denis O'Connor, évêque de Peterborough, a béni aujourd'hui la nouvelle chapelle du Mont St-Joseph, et a célébré une messe pontificale.

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

Le commerce reprend subitement de l'activité sur nos marchés

Les virements prennent du corps. — Pouvoirs et papiers en vedette.

MONTREAL, 18. — Le commerce a pris subitement ce matin une activité assez intense qui fait contraste avec les opérations des quelques dernières semaines. Au cours des trois premières heures 17.000 actions ont été échangées.

Les pouvoirs et les papiers étaient les vedettes de la liste au commencement de l'après-midi. B. C. Power A et B, Canada Northern Power, Power Corporation et autres étaient tous à la hausse. Shawinigan tenait ferme et Montreal Power perdait 1/2 à 3/4.

Dans les papiers, Saint-Lawrence privilégiée gagnait 2 1/4 à 2 1/2 tandis que Saint-Lawrence Corporation était aussi à la hausse. Les ordinaires gagnèrent 1/4 à 2/2 et les privilégiés 1 à 9. La liste générale était légèrement à la hausse.

Shawinigan a pu combler une perte initiale, lorsqu'on apprit que le rapport de la compagnie pour le premier semestre accusait une augmentation de recettes de 20 pour cent sur celles de l'année passée. Les autres nouvelles commerciales étaient mêlées et suivaient la tendance de Wall Street.

LE MARCHÉ DU BLÉ CONTINUE SA REGULAIRE

Les prix touchent de nouveaux bas pour 1934 tant à Winnipeg qu'à Chicago.

LEGERE REPRISE

WINNIPEG, 18. — La liquidation continue sur le marché de Chicago a fortement affecté la tendance de la bourse du grain ici, hier, et les cotations de fermiers étaient en recul de 5-8 à 7-8 cent. Les options de mai clôturèrent à 63-3/4, celle de juillet à 66-1/8 et celle d'octobre à 67-3/4 cents. Le marché à un moment donna à dégringoler autant que 1-3-4 cent, mais il y eut une légère reprise pour couper ces pertes en deux en fermeture.

Les maisons du continent que le étranger assistent à la reprise graduelle de la dernière heure. Une tendance plus ferme sur la fin à Chicago aide à la reprise à Winnipeg. Il a été impossible de constater exactement le mouvement des exportations de blé.

Prix au comptant.

BLÉ. No 1 dur, 65 1/2; No 1 nord, 65 1/2; No 2 dur, 61 1/2; No 2 nord, 61 1/2; No 3 dur, 58 1/2; No 3 nord, 58 1/2; No 4 dur, 55 1/2; No 4 nord, 55 1/2; No 5 dur, 52 1/2; No 5 nord, 52 1/2; No 6 dur, 49 1/2; No 6 nord, 49 1/2; No 7 dur, 46 1/2; No 7 nord, 46 1/2; No 8 dur, 43 1/2; No 8 nord, 43 1/2; No 9 dur, 40 1/2; No 9 nord, 40 1/2; No 10 dur, 37 1/2; No 10 nord, 37 1/2; No 11 dur, 34 1/2; No 11 nord, 34 1/2; No 12 dur, 31 1/2; No 12 nord, 31 1/2; No 13 dur, 28 1/2; No 13 nord, 28 1/2; No 14 dur, 25 1/2; No 14 nord, 25 1/2; No 15 dur, 22 1/2; No 15 nord, 22 1/2; No 16 dur, 19 1/2; No 16 nord, 19 1/2; No 17 dur, 16 1/2; No 17 nord, 16 1/2; No 18 dur, 13 1/2; No 18 nord, 13 1/2; No 19 dur, 10 1/2; No 19 nord, 10 1/2; No 20 dur, 7 1/2; No 20 nord, 7 1/2; No 21 dur, 4 1/2; No 21 nord, 4 1/2; No 22 dur, 1 1/2; No 22 nord, 1 1/2; No 23 dur, 1/2; No 23 nord, 1/2; No 24 dur, 1/4; No 24 nord, 1/4; No 25 dur, 1/8; No 25 nord, 1/8; No 26 dur, 1/16; No 26 nord, 1/16; No 27 dur, 1/32; No 27 nord, 1/32; No 28 dur, 1/64; No 28 nord, 1/64; No 29 dur, 1/128; No 29 nord, 1/128; No 30 dur, 1/256; No 30 nord, 1/256; No 31 dur, 1/512; No 31 nord, 1/512; No 32 dur, 1/1024; No 32 nord, 1/1024; No 33 dur, 1/2048; No 33 nord, 1/2048; No 34 dur, 1/4096; No 34 nord, 1/4096; No 35 dur, 1/8192; No 35 nord, 1/8192; No 36 dur, 1/16384; No 36 nord, 1/16384; No 37 dur, 1/32768; No 37 nord, 1/32768; No 38 dur, 1/65536; No 38 nord, 1/65536; No 39 dur, 1/131072; No 39 nord, 1/131072; No 40 dur, 1/262144; No 40 nord, 1/262144; No 41 dur, 1/524288; No 41 nord, 1/524288; No 42 dur, 1/1048576; No 42 nord, 1/1048576; No 43 dur, 1/2097152; No 43 nord, 1/2097152; No 44 dur, 1/4194304; No 44 nord, 1/4194304; No 45 dur, 1/8388608; No 45 nord, 1/8388608; No 46 dur, 1/16777216; No 46 nord, 1/16777216; No 47 dur, 1/33554432; No 47 nord, 1/33554432; No 48 dur, 1/67108864; No 48 nord, 1/67108864; No 49 dur, 1/134217728; No 49 nord, 1/134217728; No 50 dur, 1/268435456; No 50 nord, 1/268435456; No 51 dur, 1/536870912; No 51 nord, 1/536870912; No 52 dur, 1/1073741824; No 52 nord, 1/1073741824; No 53 dur, 1/2147483648; No 53 nord, 1/2147483648; No 54 dur, 1/4294967296; No 54 nord, 1/4294967296; No 55 dur, 1/8589934592; No 55 nord, 1/8589934592; No 56 dur, 1/17179869184; No 56 nord, 1/17179869184; No 57 dur, 1/34359738368; No 57 nord, 1/34359738368; No 58 dur, 1/68719476736; No 58 nord, 1/68719476736; No 59 dur, 1/137438953472; No 59 nord, 1/137438953472; No 60 dur, 1/274877906944; No 60 nord, 1/274877906944; No 61 dur, 1/549755813888; No 61 nord, 1/549755813888; No 62 dur, 1/1099511627776; No 62 nord, 1/1099511627776; No 63 dur, 1/2199023255552; No 63 nord, 1/2199023255552; No 64 dur, 1/4398046511104; No 64 nord, 1/4398046511104; No 65 dur, 1/8796093022208; No 65 nord, 1/8796093022208; No 66 dur, 1/17592186044416; No 66 nord, 1/17592186044416; No 67 dur, 1/35184372088832; No 67 nord, 1/35184372088832; No 68 dur, 1/70368744177664; No 68 nord, 1/70368744177664; No 69 dur, 1/140737488355328; No 69 nord, 1/140737488355328; No 70 dur, 1/281474976710656; No 70 nord, 1/281474976710656; No 71 dur, 1/562949953421312; No 71 nord, 1/562949953421312; No 72 dur, 1/1125899906842624; No 72 nord, 1/1125899906842624; No 73 dur, 1/2251799813685248; No 73 nord, 1/2251799813685248; No 74 dur, 1/4503599627370496; No 74 nord, 1/4503599627370496; No 75 dur, 1/9007199254740992; No 75 nord, 1/9007199254740992; No 76 dur, 1/18014398509481984; No 76 nord, 1/18014398509481984; No 77 dur, 1/36028797018963968; No 77 nord, 1/36028797018963968; No 78 dur, 1/72057594037927936; No 78 nord, 1/72057594037927936; No 79 dur, 1/144115188075855872; No 79 nord, 1/144115188075855872; No 80 dur, 1/288230376151711744; No 80 nord, 1/288230376151711744; No 81 dur, 1/576460752303423488; No 81 nord, 1/576460752303423488; No 82 dur, 1/1152921504606846976; No 82 nord, 1/1152921504606846976; No 83 dur, 1/2305843009213693952; No 83 nord, 1/2305843009213693952; No 84 dur, 1/4611686018427387904; No 84 nord, 1/4611686018427387904; No 85 dur, 1/9223372036854775808; No 85 nord, 1/9223372036854775808; No 86 dur, 1/18446744073709551616; No 86 nord, 1/18446744073709551616; No 87 dur, 1/36893488147419103232; No 87 nord, 1/36893488147419103232; No 88 dur, 1/73786976294838206464; No 88 nord, 1/73786976294838206464; No 89 dur, 1/147573952589676412928; No 89 nord, 1/147573952589676412928; No 90 dur, 1/295147905179352825856; No 90 nord, 1/295147905179352825856; No 91 dur, 1/590295810358705651712; No 91 nord, 1/590295810358705651712; No 92 dur, 1/1180591620717411303424; No 92 nord, 1/1180591620717411303424; No 93 dur, 1/2361183241434822606848; No 93 nord, 1/2361183241434822606848; No 94 dur, 1/4722366482869645213696; No 94 nord, 1/4722366482869645213696; No 95 dur, 1/9444732965739290427392; No 95 nord, 1/9444732965739290427392; No 96 dur, 1/18889465931478580854784; No 96 nord, 1/18889465931478580854784; No 97 dur, 1/37778931862957161709568; No 97 nord, 1/37778931862957161709568; No 98 dur, 1/75557863725914323419136; No 98 nord, 1/75557863725914323419136; No 99 dur, 1/151115727451828646838272; No 99 nord, 1/151115727451828646838272; No 100 dur, 1/302231454903657293676544; No 100 nord, 1/302231454903657293676544; No 101 dur, 1/604462909807314587353088; No 101 nord, 1/604462909807314587353088; No 102 dur, 1/1208925819614629174706176; No 102 nord, 1/1208925819614629174706176; No 103 dur, 1/2417851639229258349412352; No 103 nord, 1/2417851639229258349412352; No 104 dur, 1/4835703278458516698824704; No 104 nord, 1/4835703278458516698824704; No 105 dur, 1/9671406556917033397649408; No 105 nord, 1/9671406556917033397649408; No 106 dur, 1/19342813113834066795298816; No 106 nord, 1/19342813113834066795298816; No 107 dur, 1/38685626227668133590597632; No 107 nord, 1/38685626227668133590597632; No 108 dur, 1/77371252455336267181195264; No 108 nord, 1/77371252455336267181195264; No 109 dur, 1/154742504910672534362390528; No 109 nord, 1/154742504910672534362390528; No 110 dur, 1/309485009821345068724781056; No 110 nord, 1/309485009821345068724781056; No 111 dur, 1/618970019642690137449562112; No 111 nord, 1/618970019642690137449562112; No 112 dur, 1/1237940039285380274899124224; No 112 nord, 1/1237940039285380274899124224; No 113 dur, 1/2475880078570760549798248448; No 113 nord, 1/2475880078570760549798248448; No 114 dur, 1/4951760157141521099596496896; No 114 nord, 1/4951760157141521099596496896; No 115 dur, 1/9903520314283042199193993792; No 115 nord, 1/9903520314283042199193993792; No 116 dur, 1/19807040628566084398387987584; No 116 nord, 1/19807040628566084398387987584; No 117 dur, 1/39614081257132168796775975168; No 117 nord, 1/39614081257132168796775975168; No 118 dur, 1/79228162514264337593551950336; No 118 nord, 1/79228162514264337593551950336; No 119 dur, 1/158456325028528675187103900672; No 119 nord, 1/158456325028528675187103900672; No 120 dur, 1/316912650057057350374207801344; No 120 nord, 1/316912650057057350374207801344; No 121 dur, 1/633825300114114700748415602688; No 121 nord, 1/633825300114114700748415602688; No 122 dur, 1/1267650600228229401496831205376; No 122 nord, 1/1267650600228229401496831205376; No 123 dur, 1/2535301200456458802993662410752; No 123 nord, 1/2535301200456458802993662410752; No 124 dur, 1/5070602400912917605987324821504; No 124 nord, 1/5070602400912917605987324821504; No 125 dur, 1/10141204801825835211974649643008; No 125 nord, 1/10141204801825835211974649643008; No 126 dur, 1/20282409603651670423949299286016; No 126 nord, 1/20282409603651670423949299286016; No 127 dur, 1/40564819207303340847898598572032; No 127 nord, 1/40564819207303340847898598572032; No 128 dur, 1/81129638414606681695797197144064; No 128 nord, 1/81129638414606681695797197144064; No 129 dur, 1/162259276292133363391594394288128; No 129 nord, 1/162259276292133363391594394288128; No 130 dur, 1/324518552584266726783188788576256; No 130 nord, 1/324518552584266726783188788576256; No 131 dur, 1/649037105168533453566377577152512; No 131 nord, 1/649037105168533453566377577152512; No 132 dur, 1/1298074210337066907132755154305024; No 132 nord, 1/1298074210337066907132755154305024; No 133 dur, 1/2596148420674133814265510308610048; No 133 nord, 1/2596148420674133814265510308610048; No 134 dur, 1/5192296841348267628531020617220096; No 134 nord, 1/5192296841348267628531020617220096; No 135 dur, 1/10384593682696535257062041234440192; No 135 nord, 1/10384593682696535257062041234440192; No 136 dur, 1/20769187365393070514124082468880384; No 136 nord, 1/20769187365393070514124082468880384; No 137 dur, 1/41538374730786141028248164937760768; No 137 nord, 1/41538374730786141028248164937760768; No 138 dur, 1/83076749461572282056496329875521536; No 138 nord, 1/83076749461572282056496329875521536; No 139 dur, 1/166153498923144564112992659751042752; No 139 nord, 1/166153498923144564112992659751042752; No 140 dur, 1/332306997846289128225985319502085504; No 140 nord, 1/332306997846289128225985319502085504; No 141 dur, 1/664613995692578256451970639004171008; No 141 nord, 1/664613995692578256451970639004171008; No 142 dur, 1/1329227991385156512903941278008342016; No 142 nord, 1/1329227991385156512903941278008342016; No 143 dur, 1/2658455982770313025807882556016684032; No 143 nord, 1/2658455982770313025807882556016684032; No 144 dur, 1/5316911965540626051615765112033368064; No 144 nord, 1/5316911965540626051615765112033368064; No 145 dur, 1/10633823931081252103231530224066736128; No 145 nord, 1/10633823931081252103231530224066736128; No 146 dur, 1/212676478621625042064630604481334144; No 146 nord, 1/212676478621625042064630604481334144; No 147 dur, 1/425352957243250084129261208962668288; No 147 nord, 1/425352957243250084129261208962668288; No 148 dur, 1/850705914486500168258522417925337576; No 148 nord, 1/850705914486500168258522417925337576; No 149 dur, 1/170141182897300033651704483584675152; No 149 nord, 1/170141182897300033651704483584675152; No 150 dur, 1/340282365794600067303408967169350304; No 150 nord, 1/340282365794600067303408967169350304; No 151 dur, 1/680564731589200134606817934338700608; No 151 nord, 1/680564731589200134606817934338700608; No 152 dur, 1/1361129463178400269213735868677401216; No 152 nord, 1/1361129463178400269213735868677401216; No 153 dur, 1/2722258926356800538427471737354802432; No 153 nord, 1/2722258926356800538427471737354802432; No 154 dur, 1/5444517852713601076854943474709604864; No 154 nord, 1/5444517852713601076854943474709604864; No 155 dur, 1/10889035705427202153709886949419209728; No 155 nord, 1/10889035705427202153709886949419209728; No 156 dur, 1/21778071410854404307419773898838419456; No 156 nord, 1/21778071410854404307419773898838419456; No 157 dur, 1/43556142821708808614839547797676838912; No 157 nord, 1/43556142821708808614839547797676838912; No 158 dur, 1/87112285643417617229679095595353677824; No 158 nord, 1/87112285643417617229679095595353677824; No 159 dur, 1/174224571286835234459358191190713655648; No 159 nord, 1/174224571286835234459358191190713655648; No 160 dur, 1/348449142573670468918716382381427311296; No 160 nord, 1/348449142573670468918716382381427311296; No 161 dur, 1/69689828514734093783743276476285462592; No 161 nord, 1/69689828514734093783743276476285462592; No 162 dur, 1/139379657029488187567486552952570951184; No 162 nord, 1/139379657029488187567486552952570951184; No 163 dur, 1/278759314058976375134973105905141902368; No 163 nord, 1/278759314058976375134973105905141902368; No 164 dur, 1/557518628117952750269946211810283804736; No 164 nord, 1/557518628117952750269946211810283804736; No 165 dur, 1/1115037256235905500539892423620567609472; No 165 nord, 1/1115037256235905500539892423620567609472; No 166 dur, 1/2230074512471811001079784847241135213888; No 166 nord, 1/2230074512471811001079784847241135213888; No 167 dur, 1/446014902494362200215956969448227027776; No 167 nord, 1/446014902494362200215956969448227027776; No 168 dur, 1/892029804988724400431913938896454055552; No 168 nord, 1/892029804988724400431913938896454055552; No 169 dur, 1/1784059609977448800863827877792908111104; No 169 nord, 1/1784059609977448800863827877792908111104; No 170 dur, 1/3568119219954897601727655755585816222208; No 170 nord, 1/3568119219954897601727655755585816222208; No 171 dur, 1/7136238439909795203455311511171632444416; No 171 nord, 1/7136238439909795203455311511171632444416; No 172 dur, 1/1427247687981959040691062302234326888832; No 172 nord, 1/1427247687981959040691062302234326888832; No 173 dur, 1/2854495375963918081382124604468653777664; No 173 nord, 1/2854495375963918081382124604468653777664; No 174 dur, 1/5708990751927836162764249208937307555328; No 174 nord, 1/5708990751927836162764249208937307555328; No 175 dur, 1/11417981503855672325528498417874615110656; No 175 nord, 1/11417981503855672325528498417874615110656; No 176 dur, 1/22835963007711344651056996835749230221312; No 176 nord, 1/22835963007711344651056996835749230221312; No 177 dur, 1/45671926015422689302113993671498460442624; No 177 nord, 1/45671926015422689302113993671498460442624; No 178 dur, 1/91343852030845378604227987342996920885248; No 178 nord, 1/91343852030845378604227987342996920885248; No 179 dur, 1/182687704061690757208455974685993841770896; No 179 nord, 1/182687704061690757208455974685993841770896; No 180 dur, 1/365375408123381514416911949371987683543792; No 180 nord, 1/3653754081233815

